

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences financières et comptabilité



**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du Diplôme de
Master en Sciences financières et comptabilité**

Option : Finance d'Entreprise

Thème

**L'EFFET DE LA RESTRUCTURATION DE
L'ENTREPRISE SUR LES EQUILIBRES
FINANCIERS :
CAS DE L'EPE BATIMETAL SPA Alger**

Présentés par :

BELARBIA YASMINE

BELHOCINE SAMIR

Dirigé par :

M^r. SADOUD AHMED

Soutenu devant le jury composé de :

Président: M^r OUALIKEN Selim, professeur, UMMTO

Examineur: M^r ABIDI Mohamed, MCB, UMMTO

Encadrant: M^r. SADOUD Ahmed, MAA, UMMTO.

Promotion : 2019



Remerciements
Et
Dédicaces

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à notre promoteur Mr SADOUD Ahmed d'avoir accepté de diriger nos travaux, nous le remercions pour tous ses conseils, sa disponibilité et toutes ses critiques constructives.

Ensuite, nous remercions les membres du jury pour leur aimable acceptation d'évaluer ce modeste travail et de participer à notre soutenance.

Nos remerciements vont à l'ensemble du personnel du département finance et comptabilité de l'EPE BATIMETAL SPA en particulier Mme HAMACHE pour leur suivi, et l'encadrement qu'ils nous ont fournis.

Nous tenons aussi à remercier vivement les enseignants qui ont Contribués à notre formation durant notre cursus.

Enfin, nous exprimons toute notre gratitude à tous ceux et celles, qui de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travail.



DEDICACES

On dédie ce travail à :

Nos familles

Nos amis

A tout ce qui ont contribué à l'élaboration
de ce travail

Yasmine et Samir



Sommaire

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale.....	2
Chapitre 01 : les sources de financement d'une entreprise.....	6
Section 01 : l'autofinancement.....	6
Section 02 : le financement par endettement.....	15
Section 03 : l'ouverture du capital.....	28
Chapitre 02 : les opérations de restructuration et leurs effets sur les entreprises.....	35
Section 01 : la restructuration des entreprises.....	35
Section 02 : quelques équilibres du diagnostic financier.....	44
Section 03 : analyse de la performance financière d'une entreprise.....	53
Chapitre 03 : BATIMETAL comme illustration des développements théoriques.....	65
Section 01 : présentation de l'EPE BATIMETAL.....	65
Section 02 : la restructuration de l'EPE BATIMETAL.....	67
Section 03 : mesure de l'effet de la restructuration sur l'EPE BATIMETAL.....	71
Conclusion générale.....	90
Bibliographie.....	93
Liste des tableaux.....	95
Liste des schémas et graphes.....	97
Annexes.....	99
Table des matières.....	107



*Liste des
abréviations*

Liste des abréviations :

A : Amortissement de l'emprunt

a : Annuité

AEB: Actif Economique Brut

AEN: Actif Economique Net

AT: Actif Total

BFR: Besoin En Fonds De Roulement

BFRE: Besoin En Fonds De Roulement D'exploitation

BFRHE: Besoin En Fonds De Roulement Hors Exploitation

C: Consommation

CA: Chiffre D'affaires

CAF: Capacité D'autofinancement

CPE : conseil de participation de l'état

EBE: Excédent Brut D'exploitation

EPE: Entreprise Publique Economique

FR: Fonds De Roulement

LBO: Leveraged Buy Out

MDA : Million de dinars

PRC: Prime Pour Risques Et Charges

QI: Quantité Immobilisée

QS: Quantité Stockée

QV: Quantité Vendue

RCAI: Résultat Courant Avant Impôts

RE: Résultat D'exploitation

REX: Résultat Extraordinaire

RN: Résultat Net

RV: Ratio De Variation

SI: Stock Initial

SF: Stock Final

SPA: Société par actions

TCR : Tableau des comptes de résultat

TVA: taxes sur la valeur ajoutée

VA: Valeur Ajoutée

X : Production



***Introduction
générale***

L'entreprise est le moteur de la croissance et du développement économique des pays. Elle joue un rôle essentiel dans la création de l'emploi et de la création de richesses.

Pour son activité, l'entreprise a besoin de fonds qui sont nécessaires à sa pérennité. Elle peut recourir à plusieurs méthodes pour satisfaire ses besoins. Elle utilise ses fonds propres (autofinancement), comme elle peut recourir à des fonds externes.

Après l'indépendance, l'Algérie a lancé de grands projets pour mettre en place une base industrielle. Cette période est caractérisée par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création des entreprises publiques. A cette période, la politique économique est fondée sur la nationalisation des hydrocarbures qui représentent 98% des recettes d'exportation du pays. Mais le choc pétrolier de 1986 a poussé l'Etat algérien à opérer des réformes pour assurer le passage à l'économie de marché, qui se base sur la propriété privée des moyens de production.

Ce n'est qu'à partir des années 80 que l'on assiste en Algérie à un regain d'intérêts pour les entreprises. Depuis on ne cherche qu'à relancer le développement et les investissements.

Pour aboutir à leurs fins, les entreprises utilisent plusieurs méthodes de croissance pour assurer leur pérennité, leur croissance interne, en augmentant le capital en s'élargissant à de nouveaux actionnaires, ou une croissance externe en se fusionnant avec d'autres entreprises en amont ou en aval de leurs positions actuelle.

La restructuration est un moyen d'organiser les métiers, de créer de l'emploi, d'avoir une maîtrise technologique par le biais de la formation ainsi consolider sa position sur le marché.

Pour définir la place d'une entreprise sur le marché, on fait recours à plusieurs indicateurs et ratios.

Notre entreprise BATIMETAL, fer de lance de la dynamique industrielle nationale, leader sur le marché national, ambitionne de consolider sa place et occupe une bonne position dans son domaine d'activité. Elle a réalisé plusieurs opérations de restructuration durant son activité.

Problématique

La restructuration est une opération qui modifie le mode de fonctionnement de l'entreprises, à savoir sa structure financière, son fonctionnement ainsi que sa performance.

Pour comprendre le principe de la restructuration, nous allons essayer de répondre à la question principale : quel est l'effet de la restructuration sur la performance financière d'une entreprise.

Aussi à travers les chapitres, nous allons essayer de répondre à d'autres questions à savoir :

- Qu'est-ce que le financement d'une entreprise ?
- Comment diagnostiquer l'état financier d'une entreprise ?
- Qu'est- ce qu'une restructuration ? et quels sont ses effets sur la situation financière de l'entreprise ?

Dans ce travail, nous allons, en premier lieu, définir les principaux concepts liés à notre thème, à savoir les sources de financement, les équilibres financiers et la restructuration d'une entreprise. Ensuite nous allons nous intéresser à l'étude du cas de notre entreprise BATIMETAL en analysant ses équilibres financiers et voir l'effet de sa restructuration sur ses équilibres.

Objectif de recherche

A l'heure actuelle, la recherche d'un meilleur rendement constitue à la fois un objectif et un défi pour toute équipe dirigeante qu'il faut à tout prix relever. Cependant, pour réaliser ses ambitions et ces projets, les gérants sont dans l'obligation de prendre des décisions vitales à leurs exploitations. Parmi ces décisions stratégiques, trouver la meilleure méthode de croissance. Des fois les entreprises optent pour la restructuration.

Notre travail traite de la problématique de la restructuration et son effet sur les équilibres financiers d'une entreprise. Il est fait dans le but d'enrichir les travaux théoriques et empiriques antérieurs en apportant au champ d'études de nouveaux angles d'analyse.

Par ailleurs, notre travail a pour ambition d'approfondir nos connaissances par rapport à la problématique étudiée et de contribuer à combler le manque de recherches enregistrées à ce niveau.

En effet, à travers l'analyse de cette entreprise nous tenterons de comprendre la démarche qu'elle a suivie lors de l'opération de restructuration. Aussi nous allons essayer de voir l'effet de la restructuration sur notre entreprise à travers l'analyse de différents ratios

Objet du travail

L'objet de notre travail est de faire une analyse de la situation financière d'une des plus grandes entreprises publiques algériennes qui est le leader dans son activité. Cette entreprise est l'EPE BATIMETAL

Dans ce présent travail, nous adopterons une démarche de recherche bibliographique à travers une lecture d'articles, d'ouvrages, des rapports de stage et des mémoires, et à travers d'un stage pratique au sein de l'entreprise BATIMETAL. A ce sujet, nous allons mettre l'accent sur l'opération de restructuration et son effet sur les équilibres financiers de l'entreprise.

Méthodologie du travail

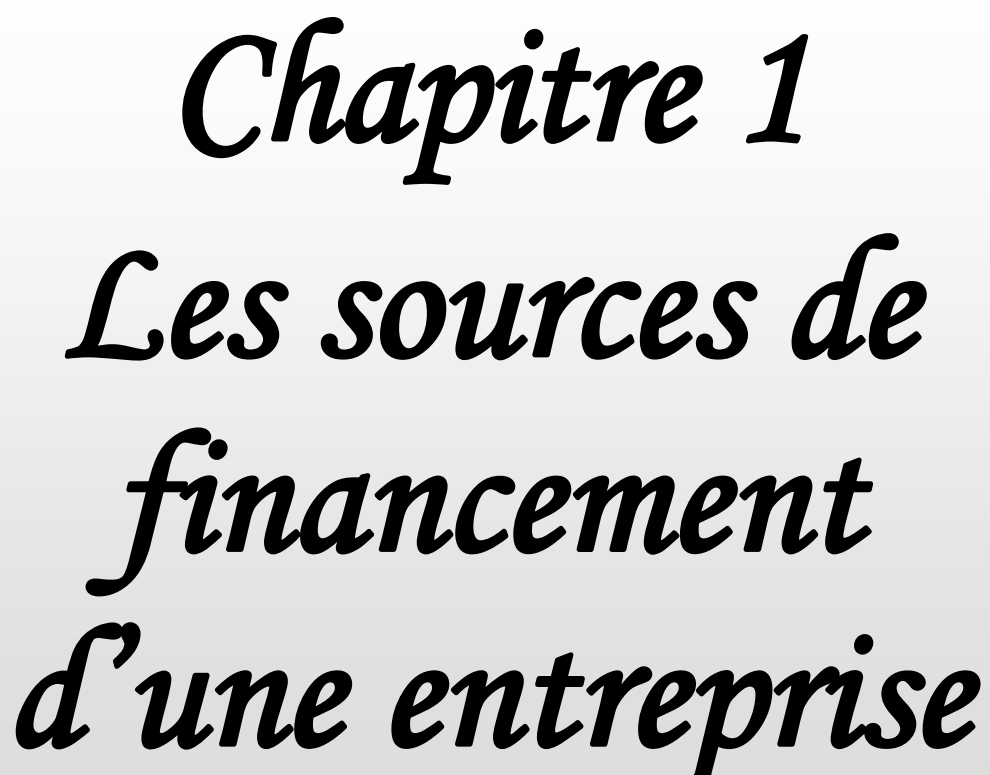
Afin de réaliser ce travail et pour permettre de répondre aux différentes questions posées, nous avons suivi une méthodologie de recherche basée sur :

- Un travail de documentation approfondie sur de nombreuses recherches bibliographique, nous permettra de cerner et d'appréhender les différents aspects théoriques de notre étude ;
- Une recherche empirique liée à l'étude d'un cas pratique relative à l'entreprise BATIMETAL, basée sur l'exploitation de ses documents interne afin de recueillir les données, d'analyser et d'interpréter les résultats.

Structuration du travail de recherche

Pour pouvoir répondre à ces questions et pour mener à bien notre travail, nous avons structuré celui-ci en trois chapitres.

Le premier chapitre porte sur les différentes sources de financement d'une entreprise, le second chapitre va être consacré à la restructuration des entreprises et enfin le troisième concerne l'application des notions acquises dans le cadre théorique sur l'organisme d'accueil à savoir BATIMETAL.



Chapitre 1
Les sources de
financement
d'une entreprise

Introduction

L'entreprise est une entité économique qui combine des facteurs de production tels que le capital, le travail, la technologie et les matières premières, dans le but de produire des biens et services destinés à être vendus sur un marché solvable.

L'activité de l'entreprise engage des dépenses qui ne seront pas couvertes par des recettes qu'avec un décalage dans le temps, par exemple, le délai qui sépare l'achat des matières premières des fournisseurs et la vente de produits finis aux clients. Ce décalage entre les encaissements et les décaissements crée un besoin de fonds de roulement, donc un besoin de financement.

Pour satisfaire les besoins de financement que l'entreprise exprime à chaque étape de sa vie, il existe une panoplie de ressources financières que le dirigeant doit choisir en fonction du besoin exprimé ainsi que de l'impact de chaque type de financement sur la rentabilité de la firme et d'autres incidents.

Les sources de financement de l'entreprise peuvent être classées selon leurs origines en deux principales catégories : interne (autofinancement) ou externe (endettement ou par le marché).

Dans ce chapitre nous allons montrer les différentes sources de financement mises à la disposition de l'entreprise.

Section 01 : l'autofinancement

Parmi les ressources disponibles à l'entreprise, l'autofinancement est considéré comme le moyen privilégié d'augmentation des fonds propres, et le mode de financement le moins risqué, car il confère à l'entreprise une autonomie que les autres ressources ne lui permettent pas. Il s'agit d'un moyen de financement qui est créé par l'entreprise elle-même, du fait de son activité.

A cet égard, les entreprises qui utilisent l'autofinancement pour se financer, même dans des conjonctures économiques difficiles, peuvent résister et continuer à exister tant qu'elles sont en mesure de faire face aux charges normales de fonctionnement permettant aussi de réaliser leurs objectifs sociaux.

Dès lors, il importe d'étudier l'autofinancement en présentant en premier les différentes notions d'autofinancement, on s'attèlera ensuite à présenter les différents fonds de l'autofinancement.

1- la capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement est le solde des comptes de l'entreprise avant distribution des dividendes et avant déduction des amortissements et provisions. Elle mesure les ressources dégagées au cours de l'exercice et restant à la disponibilité de l'entreprise

1.1- Définition

La définition de la CAF diffère d'un auteur à un autre

Pour Gérard MELYON « La CAF représente le flux potentiel de trésorerie dégagé par l'activité propre de l'entreprise au cours d'un exercice et destiné à son financement »¹

Quant à Sadi Nacer-Edine « La CAF est le surplus monétaire potentiel dégagé par l'exploitation normale pendant une période donnée. La CAF est un indicateur qui permet de mesurer la capacité de l'entreprise à financer sa croissance »²

La CAF est la différence entre les encaissements de l'entreprise à savoir le produit de ses ventes et ses décaissements qui se traduisent par les charges occasionnées par l'achat des matières premières, paiement des salaires et autres.

1.2-Le calcul de la CAF

Pour calculer la CAF, deux méthodes correspondantes à deux cheminements différents sont utilisées. Il s'agit de la méthode additive et de la méthode soustractive. En réalité on peut considérer que la première est une méthode explicative, et la seconde est la méthode de vérification.

¹ MELYON Gérard, « Gestion financière » édition Bréal, France 2007. P132

² SADI Nacer-Eddine « innovations comptables internationales et analyse des états financiers » Edition PUD. France 2011 .P308

1.2.1- méthode soustractive³

Cette méthode consiste à ajouter tous les produits et à retrancher toutes les charges donnant lieu à des flux de trésorerie, on élimine la totalité de charges calculées, c'est-à-dire toutes les dotations aux amortissements et aux provisions ; donc c'est la différence entre d'une part les produits encaissés ou encaissables et les charges décaissées ou décaissables⁴. Dans ce cas, le calcul de la CAF selon cette méthode se fait comme suit :

$$\begin{aligned}
 \text{CAF} = & \text{Excédent brut d'exploitation} + \text{Transfert de charges} + \text{Autres produits} \\
 & - \text{Autres charges} \\
 & \pm \text{Quot part du résultat sur opérations faites en commun} \\
 & + \text{Produits financiers(a)} - \text{Charges financières(b)} \\
 & + \text{Produits exceptionnels(c)} - \text{Charges exceptionnelles(d)} \\
 & - \text{Participation des salariés ux fruits de l'expansion}
 \end{aligned}$$

(a) Sauf : reprise sur dépréciations et provisions

(b) Sauf : dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières

(c) Sauf : - produits de cession d'éléments d'actif

- Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat

(d) Sauf : valeur nette comptable (VNC) des éléments cédés

1.2.2- méthode additive

Cette méthode prend pour point de départ le résultat net. Elle présente l'avantage d'être plus rapide et plus simple que la méthode soustractive, et consiste à corriger le résultat net comptable des produits et charges calculés en écartant les éléments d'actif cédés⁵.

³ MELYON Gérard. OP Cite P 132

⁴ COLASSE Bernard «l'analyse financière de l'entreprise» 5^{ème} Edition. LA DECOUVERTE, Paris 2008 P 32

⁵ RAVILY H, SERRET V, «principe d'analyse financière» 1^{ère} Edition. Espagne. 2009. P23

CAF

= *Resultat net de l'exercice*

+ *Dotations aux amortissements, dépréciation et aux provisions*

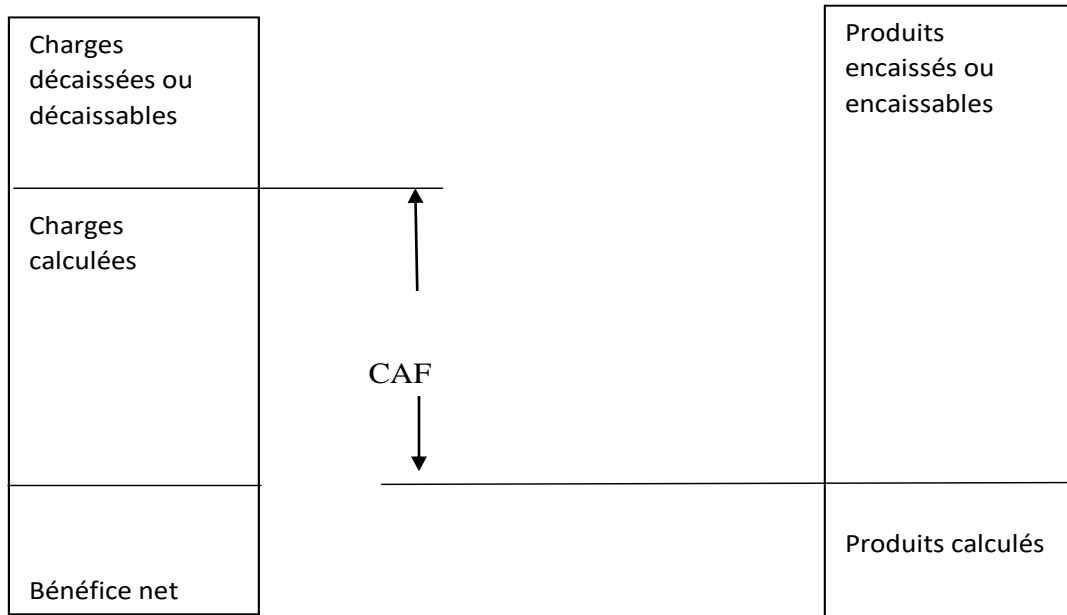
– *Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions*

+ *Valeurs comptables des éléments cédés – Produits de cession d'éléments d'actifs*

– *Quote part des subventions d'investissement virée au resultat de l'exercice*

Pour résumé la CAF, on a le schéma suivant :

Figure 1: la capacité d'autofinancement



Source : COLASSE Bernard « l'analyse financière de l'entreprise » 5^{eme} Edition, la découverte, Paris, 2008, P 32.

2- l'autofinancement

L'autofinancement, comme son nom l'indique, est créé par l'entreprise elle-même à travers ses propres moyens afin de pouvoir financer son cycle d'exploitation ainsi qu'une partie de ses investissements.

2.1- Définition

Pour Hubert de la Bruslerie « l'autofinancement est le flux de fonds correspondant aux ressources internes dégagées par l'entreprise au cours d'un exercice. Le compte des résultats mesure des couts. L'autofinancement est un flux de fonds qui représente le surplus monétaire potentiel dégagé par l'entreprise ⁶»

Quant à Béatrice et Francis Granguillot « l'autofinancement correspond à la part de la capacité d'autofinancement qui resteras à la disposition de l'entreprise pour être réinvestit »⁷.

2.2- Calcul

L'autofinancement se calcule à partir de la formule suivante :

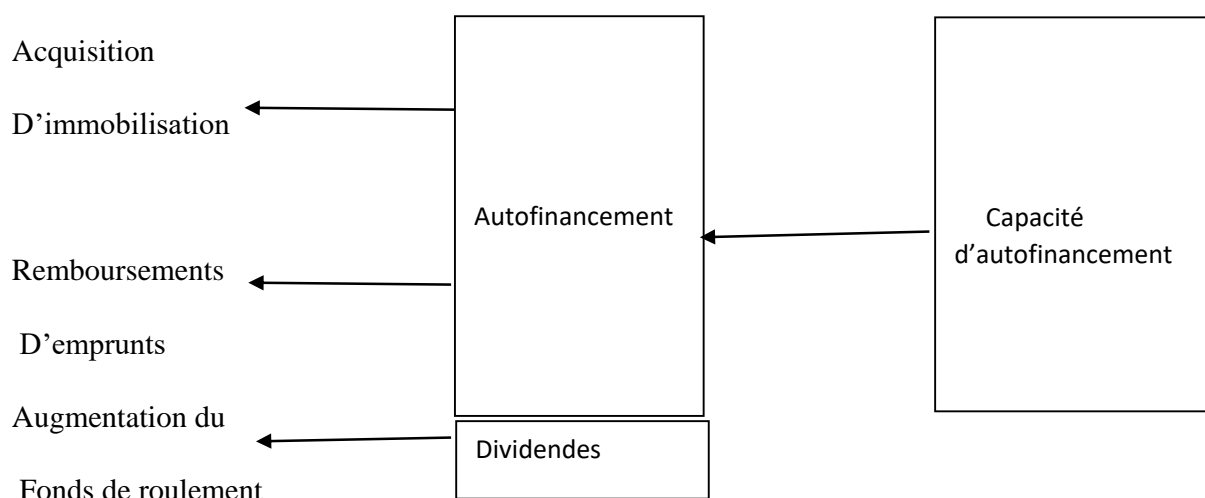
$$\textit{Autofinancement} = \textit{CAF} - \textit{Dividendes distribués}$$

Cette formule montre le passage de la capacité d'autofinancement (CAF) à l'autofinancement comme le montre le schéma ci-dessous

⁶ DE LA BRUSLERIE Hubert, «analyse financière», 4^{ème} Edition, DUNOD, Paris, 2010, P175

⁷ GRANGUILLOT Béatrice et Francis, «analyse financière, outils de diagnostic financière» 6^{ème} Edition, Paris, 2002, P68

Figure 2 : l'emploi de la capacité d'autofinancement



Source : LANGLOIS Georges, MOLLET Michèle, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, P77.

2.3-Avantages et inconvénients de l'autofinancement

L'autofinancement présente à la fois des avantages et des inconvénients développés ci-dessous

2.3.1- Avantage de l'autofinancement

D'après les définitions de l'autofinancement précitées, et vu leur effet positif sur le résultat de l'entreprise, on peut présenter les avantages de l'autofinancement dans les points suivants :

- L'autofinancement assure l'autonomie de l'entreprise vis-à-vis des tiers notamment son indépendance financière vis-à-vis des banques qui imposent des contrôles et certaines exigences avant l'octroi des prêts
- Il donne une liberté d'action en matière de gestion de l'entreprise.
- Il accroît la capacité d'endettement, car il augmente les fonds propres de l'entreprise, dont la garantie offerte aux prêteurs.

- L'autofinancement constitue un moyen privilégié de financement des investissements, surtout les projets à risque illimités, pour lesquels les banquiers sont en général très réticents pour apporter leurs concours à de telles opérations.
- Il n'entraîne aucune charge d'intérêt, de frais d'émission ou paiement de droit d'apport ou de mutation. Il évite ainsi des frais importants consécutifs aux opérations financières.

2.3.2- Inconvénients de l'autofinancement

Malgré les avantages précédents de l'autofinancement, une politique systématique orientée vers l'autofinancement peut avoir des inconvénients pour l'entreprise elle-même et pour l'économie en générale. Il s'agit des inconvénients suivants :

a- Au niveau de l'entreprise :

- L'autofinancement ne se trouve pas toujours disponible en trésorerie. Il correspond à un surplus monétaire partiel qu'elle dégage théoriquement au cours d'une période. Il ne pourra être utilisé pour financer sa croissance que lorsque ces fonds seront disponibles en trésorerie.
- Le volume de l'autofinancement est généralement insuffisant pour couvrir tous les besoins, dans la mesure où l'entreprise ne retiendra que ce mode de financement.
- L'entreprise, dont les résultats sont favorables peut tenter de réaliser des projets inutiles.

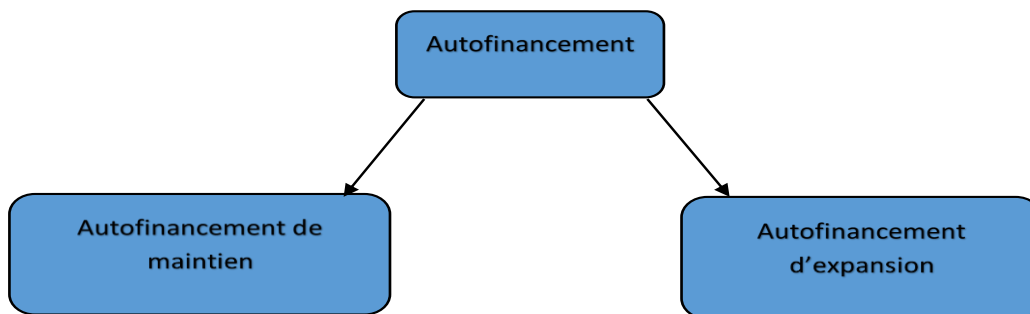
b- Au niveau de l'économie globale :

- L'autofinancement peut constituer un frein à la mobilité du capital, car donnant lieu au réinvestissement seulement dans l'entreprise, celle-ci peut geler des fonds dont elle n'a pas besoin, ce qui ne permet pas de financer le développement des entreprises dans les autres secteurs de l'économie.
- Il peut être constitué de la hausse des prix ou tout au moins, un élément de la hausse. Pour augmenter l'autofinancement il suffit d'augmenter la valeur ajoutée, par conséquent, le prix de vente unitaire

2.4-Type d'autofinancement

L'autofinancement de l'entreprise se décompose habituellement en : autofinancement de maintien et autofinancement d'expansion⁸

Figure 3 : Les types d'autofinancement



Source : MELYON Gérard, « Gestion financière », édition Bréal, France, 2007, P138.

2.4.1- Autofinancement de maintien

Il permet de conserver le niveau des moyens de production en valeur de remplacement. Il comprend, outre les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, la hausse de prix de l'inflation.

2.4.2- Autofinancement d'expansion

Il va au-delà du maintien car il permet à l'entreprise de financer une part de sa croissance (investissement en moyens plus importants et plus performants). Cet autofinancement résulte de certaines décisions de gestion (non-distribution de bénéfice).

2.5- Les composants de l'autofinancement

Après avoir étudié la notion de l'autofinancement et ses différents types, nous allons essayer dans cette section, d'étudier les éléments constitutifs de l'autofinancement

⁸ MELYON Gerard, O.P Cit, P138

L'autofinancement présente la partie des capitaux générés par l'activité et conservées au sein de l'entreprise sous forme de trois éléments des composantes de l'autofinancement qui sont :

- 1- Les dotations aux amortissements.
- 2- Les dotations aux provisions.
- 3- Les bénéfices nets des exercices non distribués.

2.5.1- Les amortissements

Au fur et à mesure que l'entreprise utilise ses immobilisations, ces dernières connaissent une détérioration progressive. Cette détérioration fait baisser la valeur comptable de l'immobilisation. L'entreprise enregistre, alors, cette baisse chaque fin d'année sous forme d'amortissement

L'amortissement est défini comme «la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation. Il précise également qu'un actif amortissable est un actif dont l'utilisation est déterminable »⁹. Autrement dit, l'amortissement correspond à la répartition du coût du bien sur sa durée probable d'utilisation selon un plan d'amortissement¹⁰

La base de calcul de l'amortissement correspond à la valeur d'origine du bien considéré.

Donc la base de calcul de l'amortissement correspond au coût d'achat hors taxe récupérable, les charges directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation ainsi que les taxes non récupérables.¹¹

Base amortissable = coût d'achat hors taxes récupérables

Coût d'achat hors taxes récupérables

= prix d'achat + frais d'achat + TVA non récupérable

⁹GRANDGUILLOT Béatrice et Francis «l'essentiel des opérations de fin d'exercice en comptabilité» Edition Gualino, Paris, 2006, P33

¹⁰BOUBKEUR Abdelhamid «comptabilité générale», Edition Berti, Alger, 2009, P162

¹¹Idem

2.5.2- Les provisions

Le principe de prudence impose à l'entreprise de prendre en compte un certain nombre de risques prévisibles, probable mais non certains, c'est ce que traduit la provision qui constate, soit la diminution de la valeur d'un actif (provision pour dépréciation), soit l'augmentation du passif (provision pour risques et charges PRC)

La provision peut être définie comme une somme que l'entreprise va affecter à la couverture d'une charge ou d'une perte future.

2.5.3- Le résultat net de l'exercice

Le résultat est la conséquence de l'activité de l'entreprise. Il traduit l'enrichissement ou l'appauvrissement de la variation des éléments du patrimoine liée à des opérations d'exploitation et exceptionnelles effectuées, à travers l'utilisation de moyens de production en vue de réalisation des profits.

Il existe deux méthodes de calcul du résultat, la première consiste à calculer le résultat à partir du bilan, en faisant la différence entre les emplois et les ressources, la deuxième méthode consiste à calculer le résultat à partir du compte de résultat en faisant la différence entre les produits et les charges.

Section 02 : le financement par endettement

L'insuffisance des ressources internes des entreprises et leurs besoins croissants de financement, oblige celles-ci à chercher des fonds externes. L'endettement est la première source de financement externe à laquelle recourent les entreprises.

Il existe plusieurs formes d'endettement, les plus utilisées sont : le financement bancaire, l'emprunt obligataire et le crédit-bail

1-Le financement bancaire (crédit indivis)

De nombreuses études montrent que le financement bancaire est la première forme de financement externe à laquelle les entreprises font appel. En effet, la difficulté d'accéder aux

autres formes de financement, et la volonté de garder le contrôle poussent les propriétaires des entreprises à privilégier le financement bancaire.

Pour R. WITTERWULGHE, les entreprises « sont par leurs tailles, rarement en mesure de recourir directement aux marchés financiers et à leurs produits. Les banques constituent donc leurs premières sources de financement externes »¹²

L'emprunt indivis est défini à partir de quatre paramètres : son montant, sa durée, son taux nominal et son profil de remboursement¹³

Le financement bancaire peut recouvrir des formes très diverses : il est d'abord possible de distinguer les emprunts à court terme (en général, à moins d'une année et couvrant les opérations d'exploitations) et des emprunts à long et moyen terme.

1.1-Typologie de crédit :

Vu la diversité des besoins des agents économique, nous pouvons distinguer plusieurs types de crédits, à savoir :

1.1.1- Les crédits à moyen et long terme

Les crédits à moyen terme ou crédits d'équipement ont une durée allant de deux (2) à sept (7) ans. Ils sont destinés à financer les moyens de production, ou l'outil de travail de certaines professions telles que les médecins, avocats... Le montant total du crédit accordé par une banque ne dépasse pas 70% du cout de l'équipement. Le reste, appelé apport initial, est financé soit par les fonds propres de l'entreprise, soit par un autre établissement

Les crédits à longs terme ont une durée allant de sept (7) à vingt (20) ans, et sont destinés à financer l'investissement de l'entreprise. Leurs montants couvrent jusqu'à 80% de l'investissement.

1.1.2-Les crédits à court terme

Le crédit à court terme a pour mission de permettre à l'entreprise de financer son exploitation, il est en général inférieur à un an, mais il peut aller jusqu'à deux ans pour les

¹² WITTERWULGHE R, «la PME : une entreprise humaine», Edition Boeck, Bruxelles, 1998, P129

¹³ PIGET Patrick, «gestion financière de l'entreprise» Edition ECONOMICA, paris, 1998, P495

entreprises ayant un cycle d'exploitation long. la durée de ces crédits est extrêmement courte, allant de quelques jours à quelques mois.

Ce sont des crédits qui n'ont pas de garanties hypothécaires, cela les rend particulièrement risqués pour les banques. Donc une étude approfondie sur l'état de l'entreprise est nécessaire.

Selon leurs objectifs les crédits à court terme peuvent être classés en deux catégories :

- Les crédits de trésorerie : facilité de caisse, découvert bancaire et crédit de campagne.
- Les crédits de mobilisations de créances : escompte et affacturage.

a- La facilité de caisse

C'est un concours bancaire destiné à financer les décalages de trésorerie très court qui peuvent se produire entre d'une part, des sorties de fonds, et d'autre part, des rentrées de fonds. Il s'agit très souvent d'aider les bénéficiaires des crédits d'échéance de fin de mois, à l'occasion de payer le personnel ou du règlement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). En accordant des facilités de caisse, le banquier autorise son client à rendre son compte débiteur à concurrence d'un plafond déterminé pour quelques jours. Lors de l'accord d'une facilité de caisse, le banquier a tout intérêt à suivre de très près l'utilisation de ce concours afin d'éviter qu'il ne se transforme en découvert.

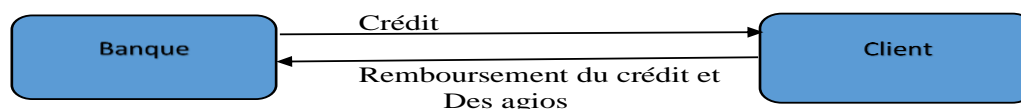
b- Le découvert bancaire

C'est un crédit consenti directement par le banquier autorisant le client à avoir un compte débiteur, c'est-à-dire prélever des fonds au-delà de sa disponibilité. Il permet de faire face à un besoin en fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement. Le découvert a une durée d'utilisation plus longue et plus continue que la facilité de caisse¹⁴. Le découvert est appelé « crédit blanc » certaines entreprises peuvent l'utiliser pour couvrir leurs pertes. Le découvert est fortement risqué pour les banquiers, dans la mesure où il s'agit d'un concours bancaire à court terme subjonctif qui n'est pas adossé à une opération commerciale. Il est fondé sur la confiance qu'a le banquier vis-à-vis de son client, toute fois,

¹⁴ ACH Yves-Alain, DANIEL Catherine, «finance d'entreprise : du diagnostic à la création de valeur», Edition Hachette, paris, 2009, P106

vue le niveau de risque qu'il comprend, ce crédit n'est accordé aux petites entreprises que contre des garanties.

Figure 4: Le découvert bancaire



Source : CHARLES Amélie, MAURICE Stéphanie, REDOR Etienne « le financement des entreprises », Edition Economica France, 2009 P101 »

c- Le crédit de campagne

C'est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière¹⁵. La raison fondamentale du besoin du crédit de campagne est l'existence d'un cycle saisonnier. Ce type de concours est généralement utile pour les entreprises qui, dans leurs activités, sont soumises à une distorsion entre leur production et la consommation. Ce crédit porte généralement sur des gros montants et il a une durée de neuf mois.

Le crédit de campagne peut se présenter sous la forme de :

- Crédit par caisse : la banque autorise l'entreprise à devenir débitrice pendant la durée de la campagne.
- Crédit par billets : l'entreprise escompte des billets dans la limite de l'autorisation qui lui est accordée.
- Warrantage : ou escompte du warrant, est une forme de crédit de campagne qui permet d'affecter des marchandises en garantie des avances accordées par la banque, ce crédit fait courir à la banque le risque de l'échec de la campagne qu'elle a financé ou la difficulté de l'écoulement des marchandises sur le marché, c'est pourquoi la banque pour limiter ces risques, prend des garanties (gages, cautionnement. etc.)

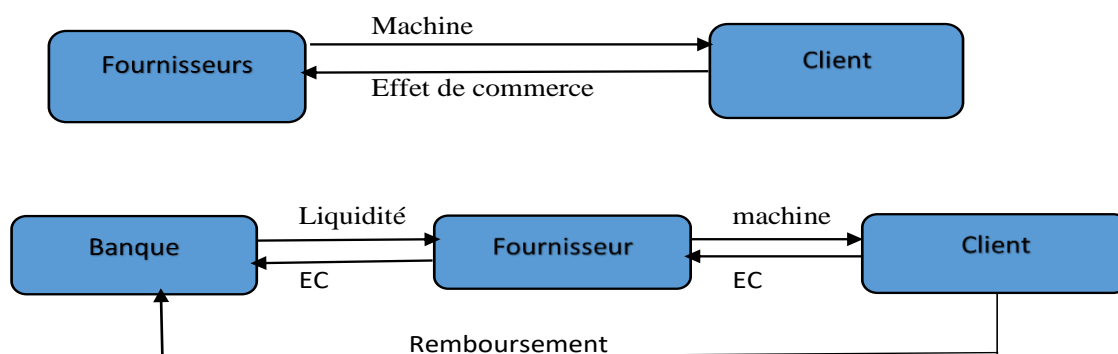
¹⁵ACH Yves-Alain, DANIEL Catherine, op-cit, P106

d- L'escompte commercial

Est une opération de crédit par laquelle un banquier met à disposition de l'entreprise porteuse d'un effet de commerce (lettre de change ou billet à ordre) non échu et contre remise de cet effet, le montant de l'effet diminué des agios. Il permet d'obtenir instantanément de la trésorerie, sans attendre la date d'échéance de l'effet de commerce.

En cas de défaut de paiement, la banque débite de nouveau le compte en y ajoutant des frais d'impayés¹⁶

Figure 5: L'escompte commercial



Source : CHARLES Amélie, MAURICE Stéphanie, REDOR Etienne « le financement des entreprises», Edition Economica France, 2009, P81.

L'entreprise ne peut porter à l'escompte que les effets qui ont une échéance inférieure ou égale à 90 jours et ne peut pas porter à l'escompte les effets au-delà d'un certain montant global, ce montant fait l'objet d'une négociation avec la banque. Il est fréquent que les banques se donnent la possibilité de refuser d'escompter des effets si elles jugent le risque de non-paiement. En cas de non-paiement de l'effet à l'échéance par le client, la banque a la

¹⁶PIC J. Christophe, ERAULT J. Michel, «optimiser sa trésorerie par le crédit client» Edition VUIBERT, France, 2009, P163

possibilité de se retourner vers l'entreprise¹⁷. Les intérêts que la banque perçoit en escomptant un effet se calculent comme suit :

$$E = \frac{C * t * N}{360}$$

E : escompte

C : montant de l'effet

t : taux d'intérêt (en%)

N : nombre de jours restants à courir pour l'effet

e- L'affacturage¹⁸:

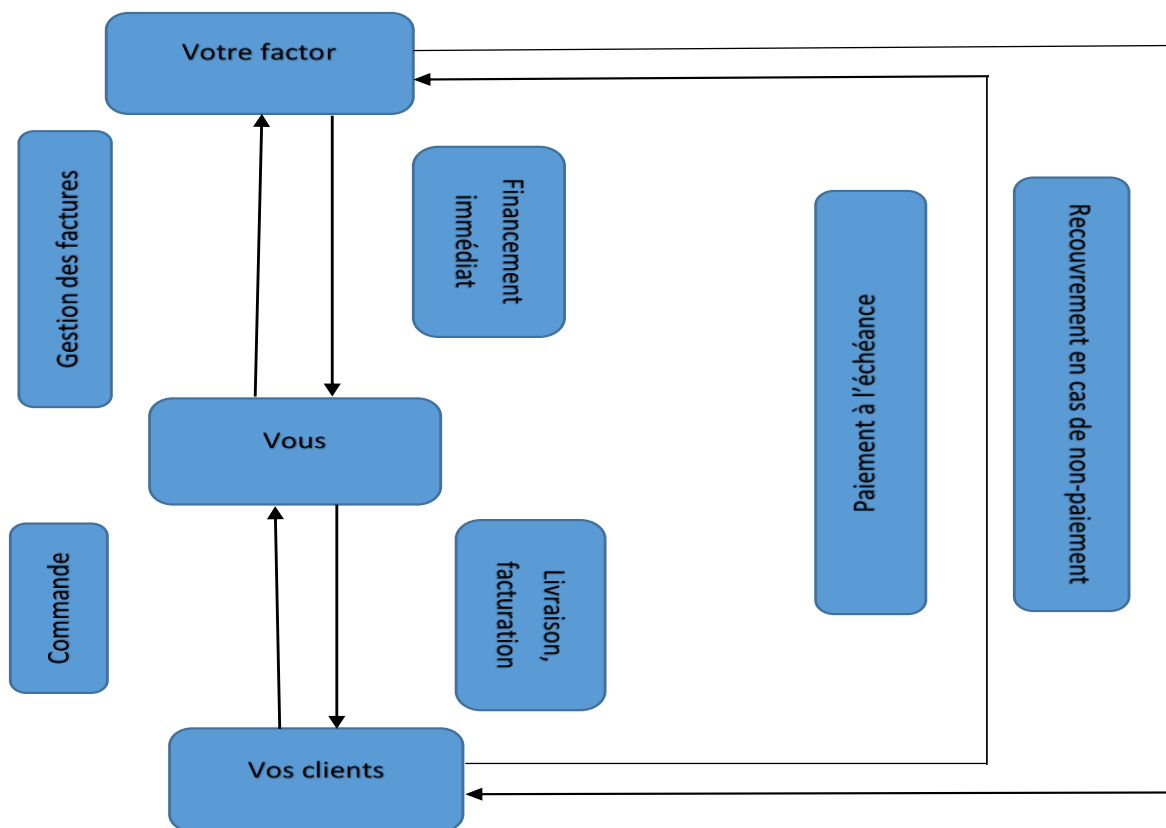
Il consiste en un transfert de créances commerciales à un factor- société d'affacturage- qui se charge de financer immédiatement la créance et en effectue souvent le recouvrement auprès du débiteur. Souvent associé à des prestations de services complémentaires- tels la gestion des procédures judiciaires, l'assurance-crédit, le renseignement commercial, etc....- l'affacturage permet le financement du poste client et de sécuriser la trésorerie. A l'origine perçu comme le dernier recours en cas de difficultés de trésorerie des entreprises « fragiles », l'affacturage est devenu aujourd'hui un mode de financement à part entière qui s'adapte aux caractéristiques de l'activité des entreprises. L'affacturage correspond à toute une palette d'activités qui peut couvrir l'ensemble de la gestion du crédit client, comme :

- Le financement des créances clients.
- Le recouvrement de créances.
- Une garantie contre les risques d'impayés.
- Une information sur la solvabilité des clients.
- La gestion des encaissements, la mise à jour des encours client

¹⁷HONORE L, «gestion financière» NATHAN, Paris, 2000, P 86

¹⁸ PIC J. Christophe, ERAULT J. Michel, op, cit. P165

Figure 6:L'opération d'affacturage



Source : PIC J. Christophe, ERAULT J. Michel, « optimiser sa trésorerie par le crédit client » Edition VUIBERT, France, 2009, P167.

1.2-Les modalités de remboursement d'un emprunt indivis¹⁹

Le remboursement d'un emprunt s'opère par le versement d'un certain nombre d'échéances de périodicité variable (mois, trimestres, semestre, année), ces échéances ou annuités sont composées de l'amortissement du capital et de l'intérêt

Pour présenter synthétiquement le remboursement (les annuités, le capital restant dû etc...)

¹⁹ CHARLES Amélie, MAURICE Stéphanie, REDOR Etienne «le financement des entreprises» Economica France, P58

Tableau n° 1: Amortissement d'un emprunt sur n période

Période	Capital restant dû en début de période C_{t-1}	Intérêt $I_t = C_{t-1} \times i$	Amortissement du capital A_t	Echéance ou annuités $A_t = A_t + I_t$	Capital restant dû en fin de période $C_t = C_{t-1} - A_t$
1	$C_0 = \text{capital emprunté}$	$I_1 = C_0 \times i$	A_1	a_1	$C_1 = C_0 - A_1$
2	$C_1 = C_0 - A_1$	$I_2 = C_1 \times i$	A_2	a_2	$C_2 = C_1 - A_2$
...
N	$C_{n-1} = C_{n-2} - A_{n-1}$	$I_n = C_{n-1} \times i$	A_n	a_n	$C_n = 0$

Source : CHARLES Amélie, MAURICE Stéphanie, REDOR Etienne « le financement des entreprises » Economica France, P58

2-1'emprunt obligataire

Si le financement bancaire n'est pas suffisant, l'entreprise recourt à l'emprunt obligataire

2.1-Définition de l'emprunt obligataire

L'emprunt obligataire est sans doute la forme d'endettement qui caractérise la finance directe, en ce sens l'émetteur (l'entreprise) lance directement son appel au marché, c'est-à-dire, l'emprunteur et le prêteur sont en relation directe. C'est en fait la forme d'endettement qui est actuellement très utilisée dans les marchés financiers. Le financement par emprunt obligataire n'affecte pas le capital et ne modifie pas la répartition du pouvoir dans l'entreprise. A la différence des dividendes d'actions, les intérêts sont déductibles des bénéfices imposables²⁰.

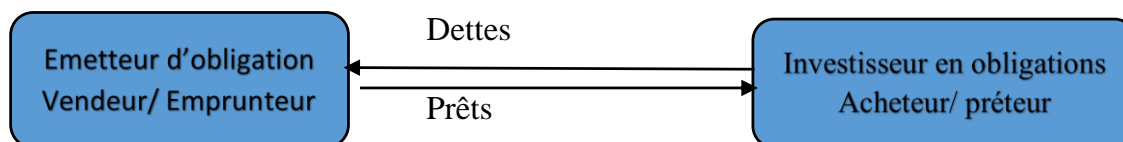
Les emprunts obligataires sont des emprunts qui naissent de l'émission d'obligations qui sont réparties entre de nombreux prêteurs. Les obligations sont généralement considérées comme un instrument de placement prudent. Mais les investisseurs achètent des obligations pour diverses raisons dont l'obtention d'un revenu régulier, la réduction de la volatilité du portefeuille et la possibilité de gains en capital.

L'emprunt est généralement assimilé à un prêt, l'emprunt est une opération juridique et financière par laquelle un ou plusieurs prêteurs mettent à la disposition de l'emprunteur des

²⁰ ACH Yves-Alain, DANIEL C, op.cit. p 102

capitaux en contrepartie du versement d'un intérêt périodique calculé sur le capital restant dû ainsi que le remboursement du capital prêté par fractions successives ou en totalité à la fin de l'emprunt²¹.

Figure 7: Processus d'émission d'un emprunt obligataire



Source : S BRAUDO, « Dictionnaire de droit », Ed Dolloz, Paris, 1996, P.28.

2.2-Formes d'emprunts obligataires

Les différentes formes d'obligations Un titre obligataire peut être sous forme matérialisée ou dématérialisée.

2.2.1- Dématérialisé

Dans ce cas, l'obligation est représentée par une écriture sur compte. Cette forme permet au détenteur de se prémunir contre les risques de perte ou de vol.

2.2.2- Matérialisé

Dans ce cas, l'obligation est matérialisée par un titre (support-papier), qui peut être nominatif ou au porteur.

En Algérie est selon le code de commerce, l'émission doit être matérialisée par la remise d'un titre, soit inscrite en comptes tenus par la société émettrice ou intermédiaires habilités.

²¹BOUERE J.P., « Titres et emprunts obligataires », Banque édition, Paris, 1998, p.10

2.3-Fonctionnement de l'emprunt obligataire

L'emprunt obligataire est un contrat qui relie l'emprunteur (l'émetteur) et le prêteur (souscripteur) et qui est matérialisé sous forme d'obligations. Au lancement de l'emprunt, les termes ci-après doivent être déterminés

2.3.1- La valeur nominale de l'obligation

Appelé aussi « le pair », elle résulte d'une division entre le montant total de l'emprunt et le nombre de titres émis. Elle représente la quote-part de chaque titre dans l'opération collective qu'est une émission obligataire ; c'est la valeur faciale unitaire qui sert en principe d'assister au calcul de l'intérêt²² et à la cotation sur le marché

2.3.2- Le prix d'émission

Le prix d'émission est celui effectivement payé par le souscripteur. Il doit en principe correspondre à la valeur nominale de l'obligation. Toutefois, afin d'attirer les souscripteurs, l'émission peut être réalisée en dessous de la valeur nominale avec une prime d'émission.

2.3.3- La prime d'émission

Elle correspond à la différence entre le prix d'émission et la valeur nominale de l'obligation.

2.3.4- Le taux d'intérêt nominal ou facial

C'est le taux d'intérêt de l'emprunt fixé au moment de l'émission. Ce taux peut être fixe ou variable.

2.3.5- Coupons

On appelle coupon, le montant de l'intérêt donnant lieu au versement en général périodiques, calculé sur la base de la valeur nominale²³.

²² BOUERE JP, DEROUIN P, DESACHE JM « titres et emprunts obligataires », Banque éditeur, paris, 1998, P 147

²³ Idem, P274

2.3.6- La durée de l'emprunt

La durée d'un emprunt obligataire s'étale généralement de cinq (05) à trente (30) ans. Cette durée est fixée dans le contrat d'émission.

2.3.7- La date de jouissance

C'est la date à partir de laquelle les intérêts commencent à courir. Elle peut coïncider avec la date de règlement qui est la date où les prêteurs versent les fonds prêtés.

3- Le crédit-bail

Après le recours au financement bancaire et l'emprunt obligataire, l'entreprise opte pour le mode de financement avec le crédit-bail

3.1-Définition

Le crédit-bail, aussi appelé leasing, est une forme de financement qui constitue un substitut à l'emprunt. En effet, « le crédit-bail est donc une technique de financement à moyen et long terme, son principe est de permettre à un utilisateur d'un bien d'équipement (locataire) d'utiliser un matériel qu'il choisit lui-même moyennant le versement d'un loyer au bailleur qui acquit le bien pour une durée de temps déterminée et qui est la durée de vie du contrat, qui coïncide le plus souvent avec la durée de l'amortissement fiscal. A la fin de cette période, plusieurs opérations sont possibles au locataire, il peut soit profiter de la promesse de vente et acheter le bien loué par un versement complémentaire, soit reprendre les biens en location, soit ne pas renouveler le contrat tout simplement »²⁴

3.2- Les parties du contrat²⁵

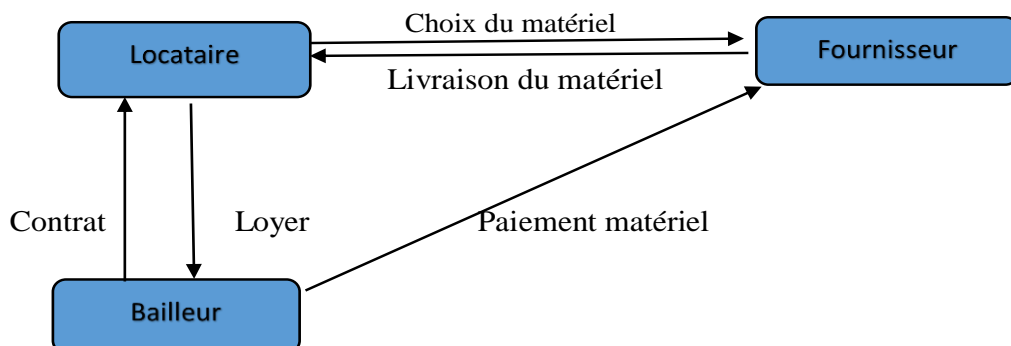
Une opération de leasing comporte trois intervenants :

- 1- Le fournisseur du matériel
- 2- Le locataire du matériel
- 3- Le bailleur du matériel

²⁴ ALBOUY Michèle «financement et cout du capital d'une entreprise», Ey rolles, Paris, 1991, P191

²⁵ PHILIPPOSIAN Pascal «le crédit-bail et le leasing outils de financements locatifs» Edition SEFI, France, 1998, P7

Figure 8: L'opération de leasing



Source : PHILIPPOSIAN Pascal « le crédit-bail et le leasing outils de financements locatifs » Edition SEFI, France, 1998.

Le matériel est choisi librement par le locataire en fonction de ses besoins et du rendement attendu. Il est livré par le fournisseur au locataire.

Le matériel est acheté par le bailleur qui en demeure le propriétaire pendant toute la durée de l'opération.

Le matériel est mis à la disposition du locataire par le bailleur, conformément aux termes et conditions définis au contrat signé entre le locataire et le bailleur

3.3-Typologie du crédit-bail

Il existe plusieurs formes de crédit-bail, les plus répandues sont le crédit-bail mobilier et le crédit-bail immobilier.

3.3.1- Le crédit-bail immobilier

Il concerne les opérations de crédit-bail dont le bien, objet du contrat, est un immeuble à vocation industrielle et commerciale (entrepôts, les locaux commerciaux, les bureaux. etc.). Ce crédit-bail est un financement à long terme, il a une durée allant de 15 à 25 ans ;

3.3.2- Le crédit-bail mobilier

C'est un crédit à moyen terme allant de deux (02) à sept (07) ans. Ce type de crédit-bail concerne les opérations de crédit-bail dont le bien, objet du contrat, est un équipement (voiture, engin, camion, machine, outillage. etc...)

3.4-Les avantages et les inconvénients du crédit-bail²⁶

Le crédit-bail comme toute opération commerciale a des avantages et des inconvénients

3.4.1- Les avantages du crédit-bail

Le crédit-bail a des avantages spécifiques pour chaque partie de l'opération

a- Pour le locataire

- Très grande flexibilité du contrat puisque les termes (durée, échéance, taux...) sont négociés entre le locataire et le bailleur compte tenu des besoins de l'entreprise
- Possibilité d'adosser le crédit : l'entreprise peut décider, à tout moment, de sous-louer son immeuble, si le bailleur donne son accord.
- Financement total de l'investissement sans apport (hormis le premier loyer payable d'avance...) à l'inverse, les emprunteurs bancaires sont souvent limités à 70% du prix hors taxes du bien et nécessitent donc un apport.
- Les loyers du crédit-bail sont déductibles, ce qui est une des explications principales à son succès l'avantage fiscal est d'autant plus important que la durée de remboursement est rapide
- Permet d'éviter des décalages importants de TVA. Les premiers mois d'activité se caractérisent souvent par d'importants investissements. La TVA déductible est donc supérieure à la TVA collectée, ce qui engendre des problèmes de trésorerie potentiels. Or dans le cadre du crédit-bail, la TVA est payée par le propriétaire et non le locataire.

²⁶ CHARLES Amélie, MAURICE Stéphanie, REDOR Etienne, op.cit., P71

- Ne modifie pas la structure de l'endettement du locataire mais seulement le montant de ses engagements. Le locataire doit cependant indiquer, en annexe du bilan, ses engagements dans le domaine. De ce fait, le crédit-bail n'apparaît pas au bilan

b- Pour le bailleur

- Le bailleur est propriétaire du bien. En cas de défaillance du locataire, le bailleur peut en revendiquer la propriété dans les trois mois qui suivent le dépôt de bilan.

- Le bailleur bénéficie d'un crédit d'impôt du fait que l'amortissement du bien constitue une charge.

3.4.2 - Les inconvénients

- Les taux pratiqués sur un contrat de crédit-bail sont plus élevés que dans le cas d'un financement bancaire, ils incluent, en effet, des commissions de gestion et une prime de risque.

- Les charges liées au fonctionnement du bilan (réparation, entretien, primes d'assurance, et impôts foncier...) sont à la charge du locataire.

- Permet de financer principalement des biens standards mais plus difficilement des biens sophistiqués ou plus élaborés.

Section 03 : L'ouverture du capital

L'ouverture du capital et financement des PME Outre le financement interne et l'endettement, l'entreprise peut faire appel à d'autres moyens de financement en ouvrant son capital ce qui permettra l'entrée d'autres actionnaires. L'ouverture du capital peut se faire soit avec l'émission d'actions, soit avec la conversion des dettes, comme elle peut se faire en faisant appel au capital investissement.

1-Le capital investissement

Le capital-investissement est une forme très ancienne d'investissement par laquelle un investisseur consacre une partie de ses capitaux propres ou sous gestion au développement ou rachat d'une société (ou d'une division) ayant des besoins.

1.1-Définition

Les définitions du capital-investissement sont multiples ; pour Mike Wright, professeur en économie et membre de British Private Equity and Venture Capital Association, le capital-investissement est « traditionnellement défini comme investissement, à long terme, réalisé par des investisseurs professionnels dans les fonds propres des firmes non cotées, en contrepartie d'un gain en capital aléatoire complété par un rendement en dividendes ».

En Algérie, selon la loi N° 06-11 du 24 juin 2006 relative à cette activité, le capital-investissement « a pour objet la participation dans le capital social et toute opération consistant en des apports en fonds propres et en quasi-fonds propres dans les entreprises en création, en développement, en transmission ou en privatisation »²⁷

1.2-Types de capital-investissement et cycle de vie de l'entreprise

Le capital-investissement semble être adapté à tous les stades du cycle de vie de l'entreprise.

1.2.1- Le capital-risque

Destiné aux jeunes entreprises innovantes en phase de création ou de démarrage. Les investisseurs en capital-risque s'intéressent aux entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication (NTIC) et de la biotechnologie. Ces activités sont très risquées mais elles offrent un potentiel de croissance important.

1.2.2- Le capital-développement

Finance le développement et la croissance des entreprises qui ont un potentiel de croissance important. Le capital développement intervient au second stade du cycle de vie de l'entreprise pour permettre de couvrir les besoins en fond de roulement résultants de la

²⁷ Loi n° 06-11 du 28 Jomada El Oula 1427 correspondant au 24 juin 2006 relative à la société de capital investissement, parue au journal officiel N° 42 du 25 juin 2006

croissance des ventes. Ou bien avec « expansion capital », permettant à l'entreprise la réalisation de nouvelles extensions de sa capacité de production ou de son réseau commercial.

1.2.3- Le capital-transmission (LBO)

Le capital transmission consiste à racheter la totalité ou la majorité des actions d'une entreprise financée par endettement et la transmission d'entreprise en utilisant la technique Leveraged Buy Out (LBO).

1.2.4- Le capital-retournement

Le capital retournement consiste à financer une entreprise en difficulté et la redresser. Les investisseurs en capital-retournement restructurent l'entreprise en difficulté et mettent en œuvre des mesures nécessaires pour son redressement.

1.3-Avantages et inconvénients du capital-investissement

Comme toute opération financière, le capital-investissement présente des avantages et des inconvénients

1.3.1- Les avantages du capital-investissement

Le recours au capital-investissement présente des avantages considérables pour les PME en le comparant aux modes de financement traditionnels. En effet, l'entrée des fonds au capital d'une PME est un accélérateur de croissance avec un accès au réseau des professionnels associés à ces fonds. De plus, le capital-investissement permet de :

- Renforcer la structure financière de l'entreprise ;
- Absence de coût d'endettement et de garanties ;
- Meilleur rendement de l'entreprise ;
- Augmenter la capacité d'endettement de l'entreprise et sa capacité de résister aux crises ;
- Durée de l'investissement plus longue, généralement les investissements sont d'une durée plus de 7ans

1.3.2- Les inconvénients du capital-investissement

Les principaux inconvénients d'une émission d'actions au profit de nouveaux associés (sont : l'asymétrie d'information et la dilution des associés existants.

Si l'augmentation de capital est de montant conséquent, l'asymétrie d'information s'assortira d'une obligation pour la PME de produire des *reporting* fréquents sur son activité et de soumettre un certain nombre de décisions au vote des associés. Les dirigeants auront donc tendance à voir l'étendue de leur pouvoir réduite. En outre, ces engagements vont forcer l'entreprise à se structurer, sur un plan financier et comptable, notamment en recrutant un comptable à temps partiel, pour produire les états financiers régulièrement. Cette démarche est, à terme, bénéfique pour l'entreprise, puisqu'elle la force à davantage de rigueur dans sa gestion administrative, financière et stratégique, mais, à un stade d'amorçage, cela peut engendrer des pertes de temps et de coûts considérables.

Les frais liés à l'augmentation de capital ne sont pas non plus négligeables : frais juridiques (rédaction du pacte d'associés, modification des statuts..), éventuelles commissions versées à des sociétés de conseil en levée de fonds ou à des associations de *business angels*, rémunération des fonds d'investissement²⁸

2-Augmentation du capital (nouveaux actionnaires)

L'entreprise peut augmenter son capital en faisant appel à d'autres actionnaires. Cette augmentation peut se faire de deux manières : par une émission d'actions ou bien par conversion des dettes

2.1-Financement par émission d'actions

Contrairement à l'augmentation du capital par le biais des comptes courants d'associés, de l'incorporation des réserves et les apports nouveaux qui sont des modes de financement interne, le financement par émission d'actions au profit de nouveaux actionnaires est une forme de financement externe qui permet l'entrée d'autres actionnaires et, par

²⁸ <https://carmincapital.com/faq-items/capital-investissement/> 22/10/2019

conséquent, un éventuel changement du statut de l'entreprise et un transfert du pouvoir de décision. Cette forme de financement permet à l'entreprise de financer ces investissements puisque c'est un financement à long terme (les fonds propres sont des capitaux permanents). De plus, ce type de financement présente l'avantage de la gratuité puisqu'il ne coûte que les frais engagés lors de l'émission des nouvelles actions, alors que la dette est assortie d'un coût d'intérêt. L'inconvénient majeur de l'émission d'actions au profit des nouveaux actionnaires est la possibilité d'une dispersion du capital de l'entreprise entre un plus grand nombre d'actionnaires. C'est pour cette raison que les entreprises conseillent ses anciens actionnaires d'acquiescer eux aussi de nouvelles actions et certaines entreprises préfèrent des "certificats d'investissement" qui sont des actions sans droit de vote.

2.2-Financement par conversion des dettes de la société

C'est la technique la moins utilisée par rapport au deux précédentes, il y'a des augmentations qui n'enrichissent pas la société et qui se réalisent donc sans apports de richesses nouvelles, il s'agit de la conversion des dettes en capital

Dans le cas de la conversion de créances en capital, on va avoir une diminution des dettes de la société donc indirectement, l'apport en société est l'opération par laquelle une personne morale ou physique, apporte un bien à la société, en l'occurrence, la créance détenue à l'encontre de cette dernière, qui en contrepartie va émettre à son profit des droits sociaux, des titres de capital, qui vont lui conférer la qualité d'associé ou d'actionnaire, selon le type de société en question.

L'augmentation du capital par conversion de dettes en actions permet à des créanciers de recevoir des actions en échange du renoncement au remboursement de leur créance. Il peut s'agir d'une prise de contrôle par des créanciers

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de voir les différentes sources de financement disponible pour une entreprise afin de subvenir à tous ses besoins,

Nous pouvons dire que le choix du mode de financement est une mission très difficile.

Choisir la meilleure combinaison de capitaux à investir est un élément primordial pour le bon fonctionnement d'une entreprise, sa croissance ainsi que sa pérennité.

Si ces sources ne sont pas suffisantes pour une entreprise, pour accomplir sa croissance, d'autres options s'ouvrent à elle, c'est ce que nous allons aborder dans le chapitre suivant.

Chapitre 2

*Les opérations de
restructuration et leurs
effets sur l'entreprise*

Introduction

Le changement est une réalité omniprésente, il est devenu une constante dans la vie des entreprises, sous l'influence de l'environnement bousculé par des facteurs financiers, technologiques, géopolitiques. Les années 1970 marquent la fin des Trente Glorieuses, toutes les entreprises sont désormais confrontées à une concurrence mondiale. En Europe, des pans économiques entiers ont été dérégulés, les facteurs de succès ne sont plus les mêmes et les avantages compétitifs sont de moins en moins pérennes.

Les effets de cette turbulence sont très nombreux pour les entreprises qui se doivent d'innover, être réactives, se recentrer sur leur cœur de métier, créer des alliances stratégiques et les faire vivre. Cette dynamique de changement qui fait la nouvelle économie impacte tous les secteurs.

Les experts s'accordent sur le fait que les entreprises qui s'adaptent continuellement et gèrent efficacement leurs compétences en intégrant cette vision dynamique sont performantes, ce qui impose aux acteurs organisationnels de devenir davantage productifs et mobilisés. Les stratégies de restructuration des organisations sont une réponse en adaptation à ces nécessaires mutations.

C'est pour cela que nous allons, tout au long de ce chapitre, essayer de cerner l'opération de restructuration et constater ses effets sur la croissance de l'entreprise, et sa répercussion sur sa croissance.

Section 01 : la restructuration des entreprises

L'opération de restructuration est complexe, pour bien la cerner il est nécessaire de la définir, comprendre les phases de sa réalisation voire ses causes et ses formes et enfin constater ses effets sur les parties prenantes.

1-Définition de la restructuration

Sous l'effet d'une médiatisation intensive, les phénomènes de restructurations sont souvent synonymes de suppression d'emplois, de montée du chômage et sur fond de crise financière sont associés à une connotation négative. Le mot « restructuration » est un mot qui fait peur, au singulier comme au pluriel. Au singulier, il est couramment associé à un

plan social, à des suppressions d'effectifs dans une entreprise donnée. Au pluriel, il est associé à l'évolution de l'économie mondialisée, qui pousse les entreprises à adapter sans cesse leur organisation pour maintenir leur compétitivité, voire à modifier leurs périmètres d'activité.

D'après Rachel Beaujolin-Bellet et Géraldine Schmidt, les « restructurations désignent, de façon générale, des opérations qui visent à donner une nouvelle structure, une nouvelle organisation. Elles peuvent concerner un secteur industriel, un espace urbain, une entreprise ou encore un endettement. »²⁹

Deux catégories de définition de la restructuration sont disponibles, la première souligne l'aspect décisionnel. La restructuration est considérée comme l'ensemble des transactions conduisant à vendre ou à acquérir des actifs, à modifier la structure du capital et à transformer l'organisation interne de la firme

La seconde approche souligne davantage les impacts de ces décisions sur l'entreprise et ses salariés. Ainsi, mais les auteurs affirment que dans une restructuration, il s'agit essentiellement de procéder à « la destruction planifiée de positions ou d'emplois ». « La restructuration correspond à la stratégie intentionnelle d'une entreprise qui considère les réductions de la main-d'œuvre comme un moyen d'augmenter l'efficacité organisationnelle. Elle vise la réduction des coûts salariaux (en réduisant le nombre des salariés), la réorganisation du travail (en éliminant certaines positions) mais aussi les changements systémiques (améliorations continues) ».

Une restructuration implique par conséquent un changement organisationnel beaucoup plus important que des changements courants. Elle affecte au minimum tout un secteur de l'organisation ou au plus l'ensemble de l'entreprise, et ne se limite pas à des modifications secondaires de l'activité. Les changements opérés peuvent se traduire par une fermeture, une réduction d'effectifs, une externalisation, une sous-traitance, une fusion, une délocalisation de la production, une mobilité interne ou toute autre réorganisation interne complexe.

En période de restructuration, une entreprise se réorganise :

- Soit dans un contexte de crise, si elle connaît d'importantes difficultés financières
- Soit pour être en adéquation avec une nouvelle stratégie liée à une période de très forte croissance

²⁹ Beaujollin-Bellet et Schmidt, « les restructurations des entreprises », édition la découverte, Paris, 2012, p.7.

2- Les phases de la restructuration

L'opération de restructuration impacte plusieurs parties prenantes dans le cycle d'exploitation d'une entreprise. Pour bien cerner le concept de restructuration, nous allons expliquer les différentes phases réalisées pour mener à bien cette opération.

2.1- La phase d'éveil de la restructuration d'entreprise

La phase d'éveil constitue la prise de conscience du déséquilibre ou même de la scission entre l'environnement et l'organisation et de la nécessité de réaliser un changement. L'entreprise se prépare donc au changement et au processus de désintégration à venir. Les décideurs acceptent avec conciliation la variation organisationnelle à venir.

2.2- L'annonce (interne et externe) lors de la restructuration d'entreprise

L'annonce est le point de départ du processus de changement. Elle peut être perçue par les salariés comme inattendue et violente et générer des émotions fortes c'est la phase la plus représentative d'une restructuration. A ce moment, on distingue des processus similaires au deuil (process). En fonction de du degré d'adhésion des salariés, on peut voir apparaître des résistances au changement. C'est la raison pour laquelle la communication sur la restructuration est un facteur crucial.

2.3- La phase de désintégration lors de la restructuration d'entreprise

La phase de désintégration est le processus où la société se détruit pour laisser place à sa nouvelle forme. Les anciens repères disparaissent et les nouveaux ne sont pas encore visibles. Les individus peuvent se sentir perdus et l'on voit apparaître des symptômes d'anxiété et de stress. Cette phase se termine dès lors que l'ancienne organisation n'est plus en place.

2.4- La phase de reconstruction lors de la restructuration d'entreprise

Restructurer ne signifie pas détruire. En effet, la phase de construction est la phase où les changements sont opérés au sein de l'organisation. Les salariés prennent peu à peu place dans la nouvelle organisation sans pour autant maîtriser les tenants et les aboutissants de leur poste. En fonction de la manière dont le changement est opéré, et en fonction des personnes, on voit apparaître deux profils de salariés :

- Ceux qui ont confiance en l'organisation future voient les symptômes d'anxiété et de stress disparaître,
- Ceux qui n'ont pas confiance en l'organisation future voient apparaître des symptômes de dépression (perte de sens, de but et d'intérêt dans le travail. C'est un facteur à prendre en compte car il touche directement le droit des entreprises ainsi que de ses collaborateurs.

2.5- La phase d'intégration lors de la restructuration d'entreprise

In fine, la phase d'intégration apparaît dès lors que la nouvelle organisation est en place. Elle pérennise le changement et consolide les actions engagées dans la phase précédente. On voit les profils de salariés s'accroître : les symptômes d'anxiété et de stress disparaissent chez les personnes ayant confiance en l'organisation nouvelle et les symptômes de dépression se renforcent chez les salariés n'ayant pas cette confiance.

3- Les causes de la restructuration de l'entreprise en difficulté

Dans certains cas, la restructuration d'une entreprise en difficulté est la seule solution pour cette dernière d'**éviter la faillite**. Dans d'autres cas, ce processus s'inscrit dans une volonté plus globale d'**évoluer au sein d'un secteur en pleine mutation**. Une restructuration peut plus spécifiquement être le résultat³⁰ :

- D'une **réorganisation du travail**, dans une perspective de gain d'efficacité ou de réduction des coûts de production.
- D'une **réorientation stratégique** vers une activité plus rentable, qui peut se faire au détriment d'autres activités secondaires.
- D'une **baisse des moyens de production** faisant suite à un ralentissement ou à une modification importante de la demande.
- De la **délocalisation d'une activité** vers un pays où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé.

³⁰ https://www.managersenmission.com/management-de-transition/expertises/management-de-crise/restructuration/#Les_causes_de_la_restructuration_de_lentreprise_en_difficulte
14/10/2019

- De l'**externalisation d'une fonction** auprès d'un prestataire de services, offrant à l'entreprise la possibilité de se recentrer sur sa création de valeur ajoutée.
- De l'**unification de plusieurs services « doublons »** à l'issue d'une opération de fusion-acquisition.
- De l'ouverture d'une **procédure de redressement**.

4- Les formes de restructuration

Parmi les formes les plus répandues de restructuration, nous avons la fusion et la scission

4.1- Une fusion

Une fusion est pour l'entreprise une mise en commun des patrimoines de deux ou plusieurs sociétés

4.1.1- Définition de la fusion

Selon les dispositifs édictés par le législateur commercial algérien, la fusion est le cas où « une société même en liquidation, peut être absorbée par une société ou participer à la constitution d'une nouvelle société, par voie de fusion... »³¹

Pour le législateur algérien la fusion est « décidée par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés absorbantes et absorbées. Le patrimoine des sociétés absorbées ou fusionnées, est dévolu à la société absorbante ou à la société nouvelle issue de la fusion, dans l'état où il se trouve à la date de la réalisation définitive de l'opération »³².

Une fusion est l'opération par laquelle une ou plusieurs sociétés transfèrent, par la suite de leur dissolution sans liquidation, leur patrimoine à une société préexistante ou nouvellement créée. Ce transfert s'opère moyennant la distribution de parts sociales aux associés de la société dissoute.

On parle de fusion-absorption lorsqu'une société déterminée par exemple « A » absorbe une autre société « B », par cette opération, la première recueille l'ensemble des actifs et passifs de la seconde qui disparaît

³¹ Art 744 du code de commerce algérien 2007

³² Art 749 du code de commerce algérien 1975

4.1.2- Types de fusion

La fusion peut s'effectuer selon deux modes :

- Par la création d'une société nouvelle, par laquelle une ou plusieurs sociétés apportent leurs actifs : C'est l'opération par laquelle au moins deux sociétés existantes font un apport global de leur patrimoine (actif et passif), à une société nouvelle créée pour recevoir ces apports. Dans ce cas, les actions et les parts sociales des actionnaires et des associés fusionnés, sont remplacées par celles de la société nouvelle et ce selon un rapport de parité d'échange défini dans le projet de la fusion
- Par absorption : Qu'effectue une société existante des actifs d'une ou plusieurs sociétés. En effet, cette opération peut être traduite en une augmentation de capital pour la société absorbante et en liquidation pour la société absorbées ». C'est l'opération par laquelle une ou plusieurs sociétés dites « sociétés absorbées » font un transfert à une autre déjà existante dite « société absorbante » par suite à une dissolution sans liquidation de l'ensemble de leur patrimoine moyennant une attribution d'actions de la société absorbantes aux actionnaires de la société absorbée. Cette fusion est accompagnée d'une augmentation dans le capital de la société absorbante³³

4.1.3- Intérêts de la fusion

Réaliser une opération de fusion permet d'accroître la compétitivité et augmenter sa rentabilité et aussi

- Gains de temps dans la création de nouveaux produits, nouveaux services ou nouvelles marques : l'entité gagne en temps de recherche et développement grâce à l'acquisition de savoir-faire et peut ainsi proposer plus vite ses nouveaux produits sur le marché,
- Obtenir une taille critique sur son marché : c'est la possibilité de devenir leader, une position qui assure une certaine sécurité. En fonction du marché, la fusion permet d'atteindre plus rapidement une taille permettant de réaliser des économies notamment en matière de volume d'achat,
- Bénéficier d'un savoir spécifique et particulier, une nouvelle technologie par exemple.

³³ Obert ROBERT, « évaluation prise de participation consolidation fusion, droit et comptabilité des opérations de regroupement » Edition DUNOD, 1993, P119

4.1.4- Les conséquences d'une opération de fusion

Les conséquences de la fusion sont nombreuses et différentes, nous pouvons citer quelques-unes :

- Regrouper au sein d'une seule entité juridique des activités économiques complémentaires,
- Rationaliser le fonctionnement des sociétés par une intégration au sein d'une seule entité juridique des moyens techniques et humains,
- Faciliter les négociations avec les organismes financiers et les fournisseurs,
- Réaliser des économies par une diminution sensible des coûts fixes dans leurs ensembles et de renforcer, par conséquent, la compétitivité de l'activité de la société issue de la fusion,
- Renforcer les liens déjà existants entre les sociétés,
- Les salariés de la société absorbée bénéficient des dispositions de la convention collective de la société absorbante,
- En cas de perte de l'autonomie, ce qui est souvent le cas, le mandat des membres du comité d'entreprise prend fin, de plein droit, à la date du transfert,
- Les biens du comité d'entreprise de la société de la société absorbée ont vocation à être transférés au comité d'entreprise de la société absorbante.

4.2- Une scission

Une scission est l'opération de réorganisation d'une entreprise qui consiste à la fractionner, généralement en plusieurs nouvelles entreprises.

La scission est le procédé selon lequel une entreprise subit une réorganisation, consistant en une fraction au sein de l'entité. Survient alors la création de deux nouvelles entités à partir d'une société mère. Cela s'apparente à une technique de désinvestissement dans laquelle une entreprise cotée sur le marché boursier va donner naissance à deux filiales, elles-mêmes cotées sur le marché.

Le vote pour la scission est effectué par les actionnaires de la société scindée, en assemblée générale extraordinaire, en présence d'une modification des statuts, d'ailleurs adoptés par la société scindée. En effet, cela ne paraît pas très étonnant puisque ce sont les actionnaires de la société scindée qui sont appelés à devenir ceux des nouvelles sociétés. Ce

vote doit être accompagné d'un projet de scission, devant être appuyé par le rapport d'un commissaire à la scission et servant de guide à la séparation.

La date à partir de laquelle la scission devient effective, peut varier selon que le patrimoine scindé revient à des entreprises nouvellement créées, ou qu'il est réparti entre des entreprises déjà existantes. En présence d'une scission avec de nouvelles entreprises, la scission prendra effet à la date d'immatriculation de ces entreprises créées, tandis que dans le cas où les entreprises bénéficiant de la scission existeraient déjà, la date de scission sera la date de la dernière assemblée générale ayant approuvée l'opération.

4.3- Effet de la fusion ou de la scission³⁴

Conformément aux dispositions du Code de commerce, la fusion ou la scission prend effet en cas de création d'une ou plusieurs sociétés nouvelles, à la date d'immatriculation au centre de registre de commerce, de la nouvelle société ou de la dernière d'entre elles. Dans d'autres cas, la fusion ou la scission prend effet également, soit à la date de la dernière assemblée générale (sauf si le contrat de fusion ou de scission prévoit une autre date d'effet, laquelle ne doit être ni postérieure à la date de clôture de l'exercice en cours de la ou des sociétés bénéficiaires, ni antérieure à la date du dernier exercice clos de la société ou des sociétés qui transfèrent leurs patrimoines), soit à la date du dernier exercice clos de l'absorbée ou de la scindée (date d'effet comptable et fiscal), ou bien à la date de clôture de l'exercice en cours du bénéficiaire d'apport (date de transfert de propriété). Cette opération a des effets sur les différentes parties prenantes de l'entreprise

4.3.1- Effets à l'égard des dirigeants

Le statut des dirigeants des sociétés va disparaître du fait des négociations préalables à la fusion ou la scission. Par conséquent, ces deux dernières opérations de restructuration ont une incidence directe sur le sort des dirigeants de l'entreprise absorbée ou scindée. Cependant, en cas de fusion de deux sociétés par actions, le nombre de membres du conseil d'administration en Algérie est porté de 12 à 24 maximum, pendant un délai de six mois.

³⁴ DINH YANICK, « Les fusions scission et apports partiels d'actif », Edition ESKA, 2000, P 40

4.3.2- Effets à l'égard des associés

Les associés des sociétés qui disparaissent deviennent associés des sociétés bénéficiaires, et ce, dans les conditions prévues par le contrat de fusion ou de scission.

4.3.3-- Effets à l'égard des salariés

Le Code de travail Algérien stipule qu'en cas de fusion ou de scission, tous les contrats de travail en cours subsistent entre le nouvel employeur et le personnel de l'entreprise, ce qui veut dire que l'ancienneté des travailleurs est maintenue ainsi que leurs droits aux congés. Cependant, le nouvel employeur peut appliquer son propre règlement intérieur, lequel régit les avancements, la révision des salaires, les sanctions...etc

4.3.4- Effets à l'égard des tiers

Le transfert du patrimoine à la société absorbante ou bénéficiaire est de plein droit. De ce fait, cette transmission porte sur tous les biens et créances, ainsi que sur toutes les dettes des sociétés qui disparaissent même si certaines d'entre elles n'ont pas été mentionnées dans le traité de fusion ou de scission. De même, la fusion ou la scission s'impose aux bailleurs des locaux et la société bénéficiaire des apports devient locataire en lieu et place de la société qui a disparue.

Il est à noter que les opérations de fusion ou de scission prennent effet, à l'égard des tiers, à la date de réalisation définitive de l'opération quelle que soit la date d'effet choisie par les sociétés participantes à l'opération

Section 02 : quelques équilibres du diagnostic financier

Comme chaque opération financière, la restructuration de l'entreprise provoque des changements dans la situation économique et financière de cette dernière. Pour illustrer ces grandeurs, on utilise différentes sortes de ratios et d'indicateurs qui traduisent l'état de l'entreprise.

Un ratio est un rapport entre deux grandeurs significatives (masses du bilan, du compte de résultat, indicateurs de gestion,...) ayant pour objet de fournir des informations utiles et complémentaires aux données utilisées pour son calcul.

1- Le fonds de roulement FR

Parmi les indicateurs les plus explicites, nous avons le fonds de roulement

1-1- Définition :

C'est l'excédent des capitaux permanents sur les actifs non courants. C'est-à-dire la partie non immobilisée des capitaux propres. Par ailleurs, le FR permet d'apprécier le risque de liquidité dans l'entreprise, si l'entreprise dispose d'un fonds de roulement, celui-ci doit être suffisant pour faire face à son exigibilité à court terme.

1.2-Calcul³⁵

Le fonds de roulement peut être calculé par deux méthodes différentes à partir du bilan financier :

1.2.1- Par le haut du bilan

$$\begin{aligned} \text{fonds de roulement} &= \text{capitaux permanents} - \text{actif immobilisé} \\ &= (\text{capitaux propres} + \text{dettes long et moyen terme}) \\ &\quad - \text{actif immobilisé} \end{aligned}$$

³⁵ Armand DAYAN, « Manuel de gestion », édition ELLIPSES, France, 2008 P 87

Figure 9: Calcul du FR par le haut du bilan

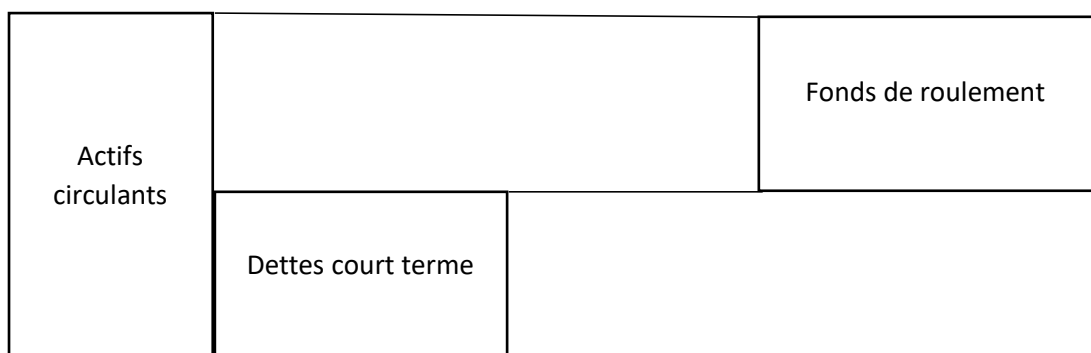


Source : DAYAN Armand, 3 « Manuel de gestion », édition ELLIPSES, France, 2008 P 87

1.2.2- Par le bas du bilan

<i>fonds de roulement = actifs circulants – dettes à court terme</i>
--

Figure 10: Calcul du FR par le bas du bilan



Source : DAYAN Armand, 3 « Manuel de gestion », édition ELLIPSES, France, 2008 P 88.

1.3- Appréciation du FR

Il est difficile de définir le niveau « normal » du fonds de roulement pour une entreprise. A cet effet les spécialistes font des appréciations à partir de deux impératifs majeurs : la solvabilité et l'efficacité.

L'impératif de solvabilité oblige l'entreprise à assurer ses moyens financiers nécessaires pour payer les dettes à l'échéance. Dans ces conditions, l'entreprise est tentée d'assurer un fonds de roulement suffisamment élevé pour qu'elle puisse faire face à tout moment à ces dettes à l'échéance. Si la solvabilité était le seul critère du raisonnement financier, cela signifierait que l'entreprise se trouve dans une situation confortable quand elle détient un fonds de roulement maximum.

Mais dans les conditions où les ressources sont limitées, chaque entreprise cherche à les utiliser le plus efficacement possible. Les capitaux permanents ont un coût, et en conséquence leur utilisation rationnelle constitue un impératif majeur. La nécessité de répondre au principe de l'efficacité impose la minimisation du fonds de roulement. Les entreprises réalisent d'habitude un compromis entre les deux impératifs en fonction de la nature du secteur et des objectifs stratégiques de l'entreprise.

1.4- Interprétation du FR

Le FR peut être inférieur, égal ou supérieur à 0

1.4.1- Si $FR > 0$

Signifie que les capitaux permanents sont supérieurs à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les capitaux permanents couvrent les besoins à long terme de l'entreprise.

L'équilibre financier est donc respecté et l'entreprise dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources qui lui permettront de financer ces autres besoins à court terme.

1.4.2- Si $FR = 0$

Signifie que les capitaux permanents de l'entreprise sont égaux à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les capitaux permanents couvrent les besoins à long terme de l'entreprise.

Mais, même si l'équilibre de l'entreprise semble atteint, celle-ci ne dispose d'aucun excédent de ressources à long terme pour financer son cycle d'exploitation ce qui rend son

équilibre financier précaire.

1.4.3- Si $FR < 0$

Signifie que les capitaux permanents de l'entreprise sont inférieurs à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les capitaux permanents ne couvrent pas les besoins à long terme de l'entreprise. La règle prudentielle de l'équilibre financier n'est donc pas respectée.

Elle doit donc financer une partie de ses emplois à long terme à l'aide de ressources à court terme ce qui lui fait courir un risque important d'insolvabilité.

2- Le besoins en fonds de roulement

Après le calcul du FR, il est nécessaire de calculer le BFR

2.1-Définition

Le besoin en fonds de roulement indique le montant des financements nécessaires pour financer le décalage entre l'avance des dépenses d'exploitation (achats de matières premières, salaires, etc...) et la perception des recettes (encaissement des paiements des clients)³⁶

2.2- Calcul

Le BFR est calculé comme suit :

$$\mathbf{BFR = besoins\ de\ financement\ des\ opérations\ cycliques} \\ \mathbf{- ressources\ générées\ par\ les\ opérations\ cycliques}$$

Le BFR est composé de deux parties : le besoin en fonds de roulement d'exploitation BFRE et le besoin en fonds de roulement hors exploitation BFRHE

2.2.1- Le besoins en fonds de roulement d'exploitation

$$\mathbf{BFRE = actif\ cycliques\ d'exploitation - ressources\ cycliques\ d'exploitation}$$

³⁶ DAYAN Armand, op-cit, P91

Le calcul du BFRE se présente ainsi :

Stocks

+ Créances d'exploitation (incluant les effets escomptés non échus et les différences de conversion)

+ charges constatées d'avances d'exploitation

-dettes fournisseurs (incluant les différences de conversion)

-dettes fiscales et sociales d'exploitation

- produits constatés d'avances d'exploitation

= besoins en fonds de roulement d'exploitation

2.2.2- Le besoins en fonds de roulement hors exploitation

Le BFR hors exploitation, quant à lui, correspond à la partie des actifs hors exploitation qui n'est pas couverte par des ressources cycliques et qui doit être financée par des ressources stables

$$BFRHE = \text{actifs circulants hors exploitation} - \text{passif circulant hors exploitation}$$

Son calcul analytique se présente ainsi :

Créances hors exploitation

+ titres de placement

+ charges constatées d'avance hors exploitation

-dettes hors exploitation

-produits constatés d'avance hors exploitation

= besoins en fonds de roulement hors exploitation

2.3- La signification du BFR

Trois situations se présentent :

2.3.1- BFR>0

Cela signifie que les emplois d'exploitation sont supérieurs aux ressources de la même nature. L'entreprise doit alors financer ces besoins à court terme soit par son FR, soit par des dettes à court terme.

2.3.2- BFR<0

Cela signifie que les emplois sont inférieurs aux ressources. Aucun besoin financier n'est généré par l'activité et l'excédent des ressources dégagés va permettre d'alimenter la trésorerie nette de l'entreprise.

2.3.3- BFR=0

Cela signifie que les ressources d'exploitation permettent de couvrir les emplois en intégralité. L'entreprise n'a aucun besoin à financer mais aussi elle ne dispose d'aucun excédent financier.

3- La trésorerie nette

Alors que les composantes du BFR sont liées à l'activité courante et notamment à l'activité d'exploitation, celle de la trésorerie est liée aux opérations financières à court terme réalisées par l'entreprise.

3.1-Définition

Selon le plan comptable, la trésorerie est définie comme étant la différence entre les disponibilités et les concours bancaires courants (incluant les soldes créditeurs de banques). Elle représente la différence entre les actifs et les dettes dont la liquidité et l'exigibilité sont immédiates.

3.2-Calcul

Selon les définitions on distingue deux modes de calcul :

$$TN = \textit{emplois en trésorerie} - \textit{ressources en trésorerie}$$

Ou

$$TN = \text{fonds de roulement} - \text{besoins en fonds de roulement}$$

3.3-Les éléments constituent la trésorerie

3.3.1- Trésorerie d'actif :

La trésorerie active se compose de :

- Les valeurs mobilières de placement.
- Les comptes courants débiteurs dont la liquidité ne sont soumis à aucune restriction.
- Les disponibilités.

3.3.2 Trésorerie passif :

Quant à la trésorerie passive, elle se compose de :

- Concours bancaire courants et solde créditeur de banque.
- Les obligations cautionnées (classés par le plan comptable en dettes fiscale et sociale).
- Les effets escomptés non échus et les créances cédées.
- Les comptes courants créditeurs dont l'exigibilité sont immédiats.

3.4- L'interprétation des situations de la trésorerie

Il faut étudier le BFR pour apprécier si la trésorerie est saine ou serrée. Elle est saine si le FRN est élevé, rappelons également qu'elle dépend du BFR. Donc, l'étude de trésorerie peut dégager les situations suivantes :

3.4.1- $TN > 0$

Cela veut dire $FR > BFR$: Trésorerie positive (trésorerie saine). Elle représente l'autonomie réelle de l'entreprise.

- Si $FRN > 0$, $BFR > 0$ = cette situation est dotée d'une marge de sécurité qui excède les besoins en fonds de roulement
- Si $FRN > 0$, $BFR < 0$ = cette condition traduit la situation de l'entreprise qui dispose d'une marge de sécurité à long terme et qui au surplus dégage une capacité de financement générer par son cycle d'exploitation. L'entreprise donc, cumule l'équilibre financier à long terme et l'équilibre financier à court terme.

Figure 11:Trésorerie nette positive

BFR	FR
TN positive	

Source : DAYAN Armand, 3 « Manuel de gestion », édition ELLIPSES, France, 2008 P 90

3.4.2- $TN < 0$

Cela veut dire $FR < BFR$ = trésorerie négative (trésorerie serrée)

Donc l'entreprise est dépendante

- Si $FRN > 0$, $BFR > 0$ = cette situation est certes dotée d'une image de sécurité, mais quantitativement insuffisante pour couvrir les besoins nés du cycle d'exploitation.
- Si $FRN < 0$, $BFR > 0$ = cette condition traduit la situation de l'entreprise qui ne dispose pas de marge de sécurité à long terme et qui surcroît, à besoins de fonds supplémentaires pour assurer le financement des besoins nés de cycle de l'exploitation. Elle cumule donc, le déséquilibre à long terme et le déséquilibre à court terme.

Figure 12: Trésorerie nette négative

BFR	FRN
	TN négative

Source : DAYAN Armand, 3 « Manuel de gestion », édition ELLIPSES, France, 2008 P 90

3.4.3- TN= 0

Cela veut dire $FR = \text{BFR}$ Actif de trésorerie \approx passif de trésorerie

- Le FRN est presque identique au besoin en fond de roulement.
- Cette situation peut être considérée comme le meilleur du point de vue de l'analyse fonctionnelle

3.5- L'importance de la TN

L'étude de la trésorerie est d'une importance fondamentale dans la mesure où elle constitue l'un des postes principaux d'un bilan et qui est examiné souvent en premier lieu dans l'analyse financière. Ainsi, l'étude de la trésorerie permet d'éclairer les gestionnaires de l'entreprise sur la manière dont l'entreprise est en mesure d'honorer ses engagements.

Avoir une trésorerie positive est indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise. Cependant, elle ne doit pas dépasser un certain seuil, car être dans une impasse de trésorerie reflète une des activités de l'entreprise ou des ressources monétaires ne sont pas utilisées. A cet effet, il est recommandé de faire des prévisions au moins mensuelles à l'aide d'un « *budget de trésorerie* » ou d'un « *plan de trésorerie* ».

Les indicateurs d'équilibre financier issu du bilan permettent de juger l'aptitude de l'entreprise à payer ces dettes du point de vue des créanciers (bilan patrimonial), par contre ils permettent de mesurer la capacité des ressources stables à financer les différents cycles d'activité du point de vue des dirigeants (bilan fonctionnel).

Toutefois, ces indicateurs restent du moins insuffisants pour cerner la situation financière de l'entreprise vu qu'aucune information sur l'origine du résultat n'est relevée par eux. Il convient donc, de traiter d'autres indicateurs issus du TCR, qui ont pour but de déterminer l'origine d'obtention de ce résultat.

Section 03 : Analyse des performances financières de l'entreprise

La performance, concept de référence dans les approches théoriques et dans la pratique économique, nous allons voir les indicateurs utilisés pour analyser la croissance sont : le chiffre d'affaire, la valeur ajoutée et la production de l'exercice. Ils ont étudiés et interprétés en corrélation avec le potentiel humain, le total du bilan, l'investissement et avec d'autres paramètres concernant l'environnement³⁷.

L'analyse des performances concerne aussi les indicateurs portant sur les résultats de l'entreprise, exprimés par les indicateurs traditionnels (résultat d'exploitation, résultat de l'exercice, résultat financier, résultat opérationnel, etc.) et par les indicateurs privilégiant les critères monétaires d'appréciation (les indicateurs de cash-flow)

L'approche analytique des performances est développée avec l'étude des aspects concernant la rentabilité de l'entreprise sous ses acceptions économiques, commerciales et financières.

1- Les indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité permettent de connaître la valeur intrinsèque de l'activité d'une entreprise, portant sur ses aspects industriels et commerciaux.

1.1- Analyse de la production de l'exercice

La production de l'exercice concerne les entreprises industrielles de transformation, et présente la totalité des biens et des services produits au cours d'un exercice³⁸. C'est l'expression de l'activité globale de l'entreprise. Cet indicateur s'obtient par l'addition des éléments suivants :

production

$$= \textit{production vendue}(Qv) \pm \textit{production stockée}(Qs) \\ + \textit{production immobilisée}(Qi)$$

³⁷ DAYAN Armand, op.cit., P98

³⁸ HARABGER-GAUTIER, HELOU M « Diagnostic financier, indicateurs et méthodologie » ; Edition Hachette, Paris, 2008, P76

$$Q_s = \text{stock final d'encours et produits finis (sf)} \\ - \text{stock initial (si)}$$

- La production vendue (Q_v) : la production vendue comprend tous les produits, travaux et services facturés évalués en prix de vente.
- La production stockée (Q_s) : est la variation des stocks d'en-cours et de production finis valorisés au cout de production
- La production immobilisée (Q_I) : elle représente la production des immobilisations réalisée par l'entreprise pour elle-même, exprimée en couts de production cette production n'est donc pas destinée à être vendue, contrairement à la production stockée

La production de l'exercice est donc un indicateur qui permet une appréciation globale de l'activité de l'entreprise.

1.2- Analyse de la marge commerciale (Mc)

La marge commerciale est un indicateur pour les entreprises qui vendent des marchandises. Les marchandises sont des biens achetés et revendus en l'état, c'est-à-dire sans opérer de transformation. Il s'agit donc d'une activité de négoce.

Elle correspond à un excédent généré par les opérations de négoce, après couverture des charges externes d'approvisionnement

$$Mc = V_{\text{march}} - C_{\text{march}}$$

$$Mc = CA - (C_{\text{ach}} + \text{char} + \Delta S)$$

Ou :

- V_{march} = le montant des ventes du marché
- C_{march} = le cout d'achat total des marchandises vendues

Le C_{march} se décompose de :

- C_{ach} = le cout d'achat des marchandises vendues
- Char = les charges associées à l'achat de marchandises

- ΔS = la variation des stocks des marchandises

1.3-Analyse de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée est l'accroissement de valeur apporté par l'entreprise à ce qu'elle achète à l'extérieur, c'est-à-dire aux consommations en provenance des tiers. Elle représente la richesse créée par l'entreprise.

1.3.1- Définition de la VA

La valeur ajoutée correspond à ce qui reste dans l'entreprise après l'enregistrement des achats et charges externe. Elle correspond à une marge avant rémunération des salariés et avant les impôts et les frais financiers et les frais exceptionnels³⁹

1.3.2- Calcul de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée se calcule par deux méthodes :

a- La méthode soustractive

Selon la méthode soustractive, la VA se calcule comme suit :

$$VA = \textit{production}(X) - \textit{consommations intermédiaires}(C)$$

b- La méthode additive

La VA est une richesse créée par l'entreprise et destinée à rémunérer ses différents partenaires. Aussi, la valeur ajoutée peut se calculer par l'addition de tous les postes qu'elle rémunère : les salaires, les charges sociales, les impôts et taxes, les amortissements, les intérêts, le résultat net

³⁹M. Harabger-Gauthier, M.Helou, « diagnostic financier, indicateurs et méthodologie », Edition Hachette, Paris, 2008, p76

La valeur ajoutée est aussi l'expression de la richesse créée par l'entreprise, richesse qui se répartit entre les cinq partenaires : le personnel, l'état, les créiteurs, les actionnaires et l'entreprise (entité physique)

1.3.3-Quelques ratios de la valeur ajoutée

Pour analyser la valeur ajoutée on utilise aussi la méthode des ratios. Parmi les ratios de la valeur ajoutée les plus utilisés sont :

a- Le ratio de la variation de la valeur ajoutée

Il permet des appréciations avec plus de précision sur la tendance (croissance ou recul de l'activité)

$$Rv = \frac{VA1-VA0}{VA0} \times 100$$

C'est pour cela que ce ratio est dénommé « le ratio de croissance de l'entreprise »

b- Le ratio de la valeur ajoutée (ou taux de valeur ajoutée)

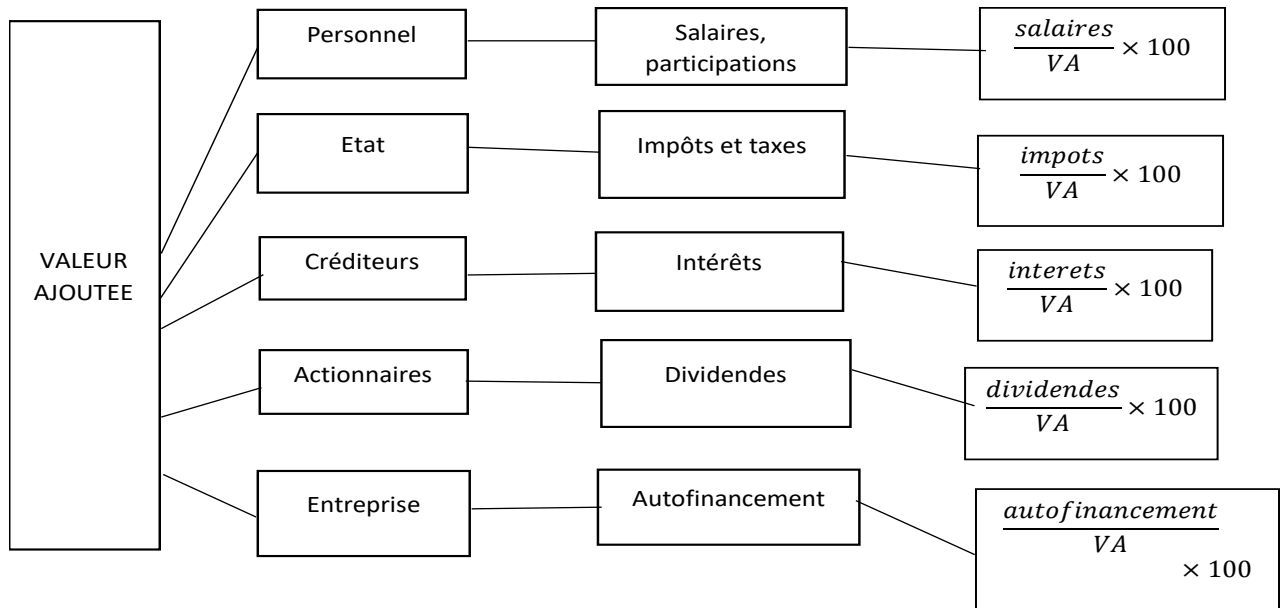
Ce ratio mesure le degré d'intégration économique de l'entreprise exprimant sa capacité d'assurer elle-même un certain nombre de phases du cycle d'exploitation

$$R = \frac{VA}{CA} \text{ ou } \frac{VA}{\text{production}}$$

c- Les ratios de rémunération de la valeur ajoutée

Ils représentent le poids détenu par chaque composant (c'est-à-dire la rémunération des différents partenaires) dans la valeur ajoutée. Pour peut résumer ces ratios dans le schéma suivant :

Figure 13: Répartition de la valeur ajoutée



Source : DAYAN Armand, « Manuel de gestion », édition ELLIPSES, France, 2008 P 101

1.4- Analyse du chiffre d'affaire

L'analyse du chiffre d'affaires est nécessaire pour caractériser la place de l'entreprise dans son secteur d'activité, sa position sur le marché, ses aptitudes à développer différentes activités d'une manière profitable.

Le chiffre d'affaire représente le montant des affaires réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de ses activités professionnelles, normales et courantes. Il est constitué par la somme des ventes de marchandises, et la production vendue de biens et de services.

2- Les indicateurs de résultat

Le compte de résultat, qui regroupe les produits et les charges par type d'activité, permet le calcul des indicateurs suivants des résultats intermédiaires : l'excédent brut d'exploitation

(EBE) le résultat d'exploitation (RE), le résultat courant (RC), le résultat exceptionnel et le résultat de l'exercice.

2.1- Excédent brut d'exploitation

L'EBE est le premier solde intermédiaire de gestion, qui présente une signification en termes de rentabilité. Il indique la contribution de l'exploitation à la formation des résultats de l'entreprise. Cet indicateur met en évidence les performances économiques d'une entreprise sur le plan industriel et (ou) commercial.

$$EBE = (valeur\ ajoutée + subventions\ d'exploitation) - (impôts\ et\ taxes + charges\ de\ personnel)$$

Une différence positive signifie un excédent brut d'exploitation une différence négative représente une insuffisance brute d'exploitation

L'EBE doit couvrir donc le besoin en financement qui concerne

- La rémunération des capitaux investis (actionnaires et banquiers)
- L'entretien de l'équipement technique (amortissements)
- Le paiement de l'impôt sur le bénéfice

La répartition de l'EBE entre les destinataires précédents est fonction de la structure financière de l'entreprise, du niveau de rémunération des capitaux, de l'importance des investissements et du système d'amortissement pratiqué, ainsi que de la politique fiscale.

L'approfondissement de l'analyse de l'EBE peut être fait à partir des ratios spécifiques suivants :

- Ratio de la marge brute d'exploitation

$$R1 = \frac{EBE}{CA}$$

- Ratio de rentabilité des capitaux investis

$$R2 = \frac{EBE}{capitaux\ investis}$$

Avec capitaux investis= actifs immobilisés + besoins en fonds de roulement

- Ratio d'amortissement

$$R3 = \frac{amortissements}{EBE}$$

- Ratio de charges financières

$$R4 = \frac{\text{frais financiers}}{EBE}$$

2.2-Les résultats de l'entreprise

Nous pouvons classer les résultats de l'entreprise selon plusieurs critères

2.2.1- Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation caractérise les performances commerciales et industrielles d'une entreprise, indépendamment de la politique financière et fiscale. Par comparaison à l'EBE, ce solde tient compte de la politique d'amortissements et de provisions de l'entreprise.

C'est le résultat de la différence entre toutes les charges et tous les produits d'exploitation. Il donne le résultat après prise en compte des dotations aux amortissements (DAA), dépréciations et provisions. C'est-à-dire, après avoir calculé le cout d'utilisation des biens⁴⁰.

$$\text{RE} = \text{Excédent brut d'exploitation} + \text{Reprise sur amortissements et provisions d'exploitation} + \text{Autres produits d'exploitation} - \text{Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation} - \text{Autres charges d'exploitation}$$

Le résultat d'exploitation peut être calculé directement comme différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation

$$\text{RE} = \text{Produits d'exploitation} - \text{Charges d'exploitation}$$

Le RE met en évidence le résultat dégagé par l'exploitation, après la prise en considération de toutes les charges de production et de commercialisation et des risques d'exploitation

⁴⁰ HARABGER-GAUTIER, HELOU M , Op-cit, P 83

2.2.2- Le résultat courant avant impôts RCAI

Il représente le résultat dégagé par les opérations normales et habituelles de l'entreprise. Cet indicateur, déterminé par la prise en considération des éléments financiers, permet l'appréciation de l'impact de la politique financière de l'entreprise sur ses résultats

$$\text{RCAI} = \text{Résultat d'exploitation} + \text{Produits financier} \\ - \text{Charges financières}$$

Le RCAI est l'expression de l'activité normale de l'entreprise, car il ne prend pas en considération les éléments exceptionnels qui pourraient baisser la qualité du diagnostic

2.2.3- Le résultat exceptionnel (R.Exc)

Le résultat exceptionnel s'obtient comme la différence entre les produits et les charges non liés à l'activité normale et habituelle de l'entreprise. Il est déterminé à partir des activités effectuées à titre d'exceptionnel par l'entreprise.⁴¹

On peut y trouver des pertes exceptionnelles (*procès, litiges, amendes...*), DAA, des pertes suite à un incendie, dégâts ainsi les indemnités d'assurances reçues (*produits exceptionnels*).

$$\text{R. Exc} = \text{Produits exceptionnels}$$

2.2.4- Le résultat net (RN)

Il représente la synthèse du résultat courant et exceptionnel, corrigé par la participation des salariés et les impôts sur le bénéfice.

$$\text{RN} = \text{Résultat courant} + \text{Résultat exceptionnel} \\ - \text{Participations des salariés} - \text{Impôts sur le bénéfice}$$

⁴¹A.Dyan, « *manuel de gestion* », 2ème Edition Ellips, Paris, 2008, p105.

Le RN se retrouve dans les capitaux propres, il appartient aux actionnaires de décider de le conserver dans les capitaux propres sous forme de réserves ou le distribuer comme dividendes ou faire un mixte entre eux. Le niveau du RN sera jugé satisfaisant s'il concourt suffisamment au renforcement des fonds propres et s'il permet aux actionnaires de se rémunérer.⁴²

3- Analyse de la rentabilité par la méthode des ratios

Généralement, la notion de rentabilité est liée à celle de profit. Elle représente l'aptitude d'une entreprise à dégager un résultat compte tenu d'un investissement. En effet la notion de rentabilité a un caractère relatif : l'aptitude à dégager des résultats doit être jugée relativement aux moyens mis en œuvre pour les obtenir. Dans ce but, l'analyse utilise les ratios de rentabilité, d'exploitation, économique et financière⁴³

3.1- Les marges d'exploitation

Les marges d'exploitation s'expriment par un ensemble de ratios construits par le rapprochement d'un indicateur de résultat avec un indicateur de niveau d'activité. Le système de ratios de marge d'exploitation, obtenu par l'intégration des indicateurs d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 2:Les indicateurs de marge

Indicateur de moyens / Indicateur de résultat	CA	Production	VA
EBE	$R1 = \frac{EBE}{CA}$	$R2 = \frac{EBE}{production}$	$R3 = \frac{EBE}{VA}$
RE	$R4 = \frac{RE}{CA}$	$R5 = \frac{RE}{production}$	$R6 = \frac{RE}{VA}$

Source : DAYAN Armand, « Manuel de gestion », édition ELLIPSES, France, 2008 P112

Les ratios R1, R2, R3 sont connus sous la dénomination de « ratio de marge brute d'exploitation » ou « taux de marge d'exploitation ».

⁴²M.Harabger-Gauthier, M.Helou, op-cit, p87.

⁴³ DAYAN Armand, op-cit, P111

Quant aux ratios R4, R5, R6 sont des ratios de marge nette d'exploitation, c'est-à-dire calculés après amortissements et provisions. Leur niveau est la conséquence de la structure du portefeuille d'activité de l'entreprise, de sa politique de prix de vente ...

3.2- Analyse de la rentabilité économique

Elle mesure l'efficacité des moyens économiques de l'entreprise à travers les résultats qu'ils génèrent. Le calcul de la rentabilité économique implique les indicateurs : EBE, RE, RN, l'actif total (AT), actif économique brut (AEB) et l'actif économique net (AEN)⁴⁴

La rentabilité économique peut être analysée par un ensemble de ratios, comme le montre le tableau

Tableau 3: Les indicateurs de rentabilité économique

	At	AEB	AEN
EBE	$R1 = \frac{EBE}{AT (brut)}$	$R2 = \frac{EBE}{AEB}$	3.
RE	$R3 = \frac{RE}{At (net)}$	4.	$R4 = \frac{RE}{AEN}$
RN	$R5 = \frac{RN}{At (net)}$	5.	$R6 = \frac{RN}{AEN}$

Source : DAYAN Armand, « Manuel de gestion », édition ELLIPSES, France, 2008 P112

La démarche de calcul est simple, mais il faut choisir les ratios les plus significatifs pour la réalité économique. Ici par exemple, on n'a calculé que les ratios qui sont cohérents : comme l'EBE est un indicateur avant amortissement, on ne peut pas le rapporter à un actif net (qui est calculé après amortissement).

3.3- Analyse de la rentabilité financière

La rentabilité financière est un indicateur qui permet la comparaison du résultat de l'entreprise aux apports des actionnaires. Si la rentabilité économique était le point de mire du gestionnaire, la rentabilité financière est celui de l'actionnaire⁴⁵

La rentabilité financière s'exprime par le rapport suivant :

$$Rf = \frac{\text{résultat net}}{\text{capitaux propres}}$$

⁴⁴ DAYEN A, op-cit , p 110

⁴⁵ Idem, p 112

Cet indicateur permet, en premier niveau, l'appréciation de l'utilisation des apports des actionnaires, apports enrichis au fil du temps par l'activité de production et/ou de commercialisation, et les résultats nets qu'elles ont dégagés et qui ont été mis en réserves

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de comprendre les différents outils servant à porter un jugement sur la situation financière de l'entreprise.

En effet, il y'a plusieurs façons de concevoir et de définir les outils et techniques utilise par l'analyse financière, l'analyse des équilibres financiers, l'analyse de la rentabilité par les et les ratios de rentabilité.

Ces derniers permettent aux responsables financiers de suivre les progrès fait par l'entreprise qui aura pour effet de situer l'image qu'elle offre aux tiers de sa situation.

Toutefois, ces outils aident les responsables à prendre les décisions adéquates pour atteindre les objectifs fixes.

Notre étude ne se limite pas à l'aspect théorique, elle nécessite une mise en application des développements théoriques. Ainsi le chapitre suivant nous permet de vérifier empiriquement notre problématique.

Chapitre 3

L'ÉPE BATIMÉTAL comme illustration des développements théoriques

Chapitre 03 : EPE BATIMETAL comme illustration des développements théoriques

Introduction

Après ces présentations théoriques, nous allons essayer d'analyser la situation financière de notre organisme d'accueil comme objet d'étude qui est l'entreprise publique économique BATIMETAL.

Ce chapitre concerne la présentation de l'entreprise, l'opération de restructuration réalisée ainsi qu'une étude de différents indicateurs et de ratios qui vont nous permettre de juger l'état de notre entreprise avant et après cette opération.

Section 01 : Présentation de l'EPE BATIMETAL

A travers cette section, nous allons essayer de présenter l'organisme d'accueil ou s'est déroulé notre stage à savoir l'EPE BATIMETAL SPA. En premier lieu nous allons faire une petite présentation ensuite nous allons énumérer ses activités pour enfin citer quelques clients

1- Présentation de l'EPE BATIMETAL

Référence nationale et continentale, BATIMETAL est l'un des groupes les plus performants de l'industrie nationale spécialisés dans la fabrication métallique. BATIMETAL, mis sur pied en 1983 après la restructuration décidée de l'ex SN Métal, est une Société par actions au capital social de 8.660.000.000 DA, employant un effectif de plus de 6.300 agents.

Le groupe industriel BATIMETAL Spa relevant du ministère de l'Industrie est transformé à partir du 1^{er} janvier 2016 en société dénommée Entreprise Publique Economique des bâtiments industrialisés par abréviation «EPE BATIMETAL Spa» avec le maintien de son objet social actuel et ses filiales sont devenues des unités ayant pour siège social la zone industrielle Oued Smar Alger

2-Les activités de l'entreprise et ses principaux clients

L'entreprise a plusieurs activités, parmi elle :

- Activité de fabrication : Il y'a des unités spécialisées dans la fabrication de la charpente, la chaudronnerie et la menuiserie (métallique et aluminium)
- Activité de montage : Elle se décompose en : montage de la charpente, couverture de bardage et montage de la chaudronnerie
- Les services qui sont l'étude et le suivi des réalisations et le transport :

Nous allons résumer les produits et services proposés par l'entreprise à travers le tableau ci-dessous :

Tableau 4: Les produits et les clients de l'EPE

Les produits et services	Quelques clients	Quelques réalisations
<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments industriels et usines, bâtiments administratifs, halls universels, salles omnisports, parkings à étages, - Silos, entrepôts frigorifiques, - Cercles de garnison, bacs pour hydrocarbures, stations d'essence, - Chalets 	L'état : <ul style="list-style-type: none"> - Administrations publiques - Divers ministères - 	<ul style="list-style-type: none"> - Diverses réalisations pour le MDN et la DGSN sur tout le territoire national, - Base aérienne d'Oum El Bouaghi, - Parkings à étages (Bézier, Place des Martyrs, 1ier Mai), - Logements AADL, - Plus d'une centaine de salles omnisport sur l'ensemble du territoire national, - Fourniture et montage de bacs de stockage à divers usages et de différentes capacités - Réfection et réhabilitation des installations du complexe sidérurgique
	Secteur énergétique <ul style="list-style-type: none"> - SONATRACH - NAFTAL - SONELGAZ - 	
	Transport <ul style="list-style-type: none"> - Air Algérie - Metro d'Alger - 	

		<p>d'El Hadjar</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrepôts frigorifiques, - Usine Pepsi – Rouïba, - Centrale électrique d'Ain Salah, - Divers ouvrages industriels et tertiaires de SONELGAZ, - Hangars de maintenance (Air Algérie, Glam-Boufarik).
--	--	--

Source : Réalisé par nous-même

La production de notre entreprise est destinée à plusieurs consommateurs, mais la majeure partie est destinée à l'Etat et aux entreprises publiques. En effet, les principaux clients de notre entreprise sont .Malgré la pluralité des clients étatiques de notre entreprise, elle est toujours exposée au risque, car sa pérennité est liée à l'état économique du pays. En effet, elle est dépendante de la santé de l'économie nationale. L'état de l'entreprise est en relation directe avec l'état de l'entreprise. Si l'état du pays est prospère, l'impact se voit sur l'entreprise (par ses bénéfices, recettes, chiffres d'affaires...) donc une prospérité car la plupart des clients de notre entreprise sont étatiques.

Section 02 : La restructuration de l'EPE BATIMETAL

Notre entreprise, au cours de son exploitation a subis plusieurs transformations :

- La restructuration des sociétés Nationales des années quatre-vingt a donné naissance à «BATIMETAL» qui elle-même avait subi une transformation juridique en 1989 pour devenir une Entreprise Publique à caractère économique (E.P.E) en revêtant la forme de «spa» dont la vocation principale est de réaliser des ouvrages,
- En 1997, après sa restructuration, BATIMETAL EPE est passée à BATIMETAL groupe à la clé sept (07) filiales employant plus de 5600 travailleurs.

- Et enfin, Le groupe industriel BATIMETAL Spa relevant du ministère de l'Industrie est transformé à partir du 1^{er} janvier 2016 en société dénommée Entreprise Publique Economique des bâtiments industrialisés par abréviation «EPE BATIMETAL Spa» avec le maintien de son objet social actuel et ses filiales sont devenues des unités

Notre travail sera basé sur l'étude de la dernière opération de restructuration à savoir celle du premier janvier 2016

1-Les causes de la restructuration de l'EPE

Dans certains cas, la restructuration d'une entreprise en difficulté est la seule solution pour cette dernière d'**éviter la faillite**. Dans d'autres cas, ce processus s'inscrit dans une volonté plus globale d'**évoluer au sein d'un secteur en pleine mutation**. Une restructuration peut plus spécifiquement être le résultat :

- D'une **réorganisation du travail**, dans une perspective de gain d'efficacité ou de réduction des coûts de production.
- D'une **réorientation stratégique** vers une activité plus rentable, qui peut se faire au détriment d'autres activités secondaires.
- D'une **baisse des moyens de production** faisant suite à un ralentissement ou à une modification importante de la demande.
- De la **délocalisation d'une activité** vers un pays où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé.
- De l'**externalisation d'une fonction** auprès d'un prestataire de services, offrant à l'entreprise la possibilité de se recentrer sur sa création de valeur ajoutée.
- De l'**unification de plusieurs services « doublons »** à l'issue d'une opération de fusion-acquisition.
- De l'ouverture d'une **procédure de redressement**.

Dans le cas de notre entreprise, la restructuration a été initiée à l'effet de créer une complémentarité, une synergie et l'optimisation de l'outil de gestion, en réalisant des économies d'échelle. En effet, ce recentrage a été réalisé dans le but de réduire les couts tout en améliorant les services et la qualité des produits en vue de soutenir et relancer les activités de la nouvelle société. Aussi cette restructuration a eu pour effet le lancement de nouvelles branches

02 -Les étapes suivies pour la restructuration

La restructuration de notre entreprise a eu lieu par la voie d'une fusion-absorption des ex-filiales. En effet, la fusion a été exécutée conformément aux dispositifs du code de commerce et au mode opératoire déjà définie.

La mise en œuvre de la décision de restructuration organique du portefeuille du groupe IMETAL Spa, décision traduite par la résolution du conseil des participations de l'état (CPE) a été réalisé au niveau de notre entreprise par le regroupement des huit ex filiales du groupe BATIMETAL à savoir :

- La société mère,
- BATIMETAL Réalisation,
- BATIMETAL montage,
- BATIMETAL charpente centre,
- BATIMETAL charpente ouest,
- BATIMETAL charpente sud,
- BATIMETAL charpente est,
- COTRANS,
- BATIMETAL Engineering.

Et le rattachement d'une filiale du groupe METANOF à savoir ALGAL.

La fusion a été exécutée conformément aux dispositions du code de commerce et au mode opératoire déjà défini. Cette unification porte sur :

- Le transfert à l'entreprise absorbante des droits et obligations, des actifs comme des passifs ainsi que des activités et du personnel inscrits sur les registres des entreprises absorbées.
- Le patrimoine de la société absorbée a été dévolu à la société absorbante sur la base des comptes clos certifiés arrêté au 31 décembre 2015.

La nouvelle société EPE BATIMETAL est actuellement débitrice des créanciers des sociétés absorbées en son lieu et place sans que cette substitution emporte novation à leurs égard

Les sociétés absorbées sont subrogées aux droits de l'EPE BATIMETAL pour procéder au recouvrement de tous les droits existants depuis la date de la réalisation de la fusion-absorption à l'égard des tiers débiteurs des sociétés absorbées.

03- Les méthodes d'évaluation utilisées

Pour évaluer son patrimoine, l'EPE BATIMETAL utilise deux cas de figure.

Considérant qu'il s'agit d'une opération de fusion simplifiée, l'entreprise évalue ses actifs ainsi que ses passifs avec les méthodes suivantes :

- 1^{er} cas : A la verticale, entre une entreprise mère actionnaire unique et sa filiale. Les actifs et passifs de la sociétés absorbée sont évalués et apportés à leurs valeurs nette comptable au 31 décembre 2015, faisant ressortir un actif représentant le montant des apports sur lequel sera déduit le montant de la participation détenue par la société absorbante figurant déjà à son actif
- 2eme cas : A l'horizontal, entre l'entreprise absorbante qui ne détient pas une participation dans l'entreprise absorbée. Dans ce cas le montant total de l'actif net apporté est considéré dans sa globalité comme apport dans les comptes de l'entreprise bénéficiaire.

Dans le cadre de l'établissement de comptes consolidés, les entités contrôlées sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale. Cette méthode consiste :

- au bilan, à reprendre les éléments du patrimoine de l'entité consolidante, à l'exception des titres consolidés, et de substituer à la valeur comptable de ces titres non repris, l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces entités déterminés d'après les règles de consolidation.
- au compte de résultat, à substituer aux opérations de la société consolidante, celles réalisées par l'ensemble consolidé, en excluant les opérations traitées entre elle par les entités faisant partie de cet ensemble.

L'unité siège endosse le rôle d'acquéreur de projets pour les entités de l'entreprise BATIMETAL et cela dans le but de leur assurer un plan de charge conséquent, dans divers domaines industriels, agroalimentaire, infrastructures, aéroportuaires, logement, énergie, infrastructures sportives

Section 03 : mesure de l'effet de la restructuration sur l'EPE

Pour constater l'effet de la restructuration sur notre entreprise, nous allons comparer quelques indicateurs et quelques ratios avant et après l'opération de restructuration à savoir les ratios relatifs à l'exercice 2015 et l'exercice 2016.

Pour la réalisation de notre étude, les données utilisées sont extraites des bilans ainsi que des rapports de gestion établis au sein de l'entreprise pour les deux exercices traités.

Les données utilisées pour l'exercice 2016 sont prises du bilan consolidé, qui est retenu comme base pour l'appréciation globale de l'activité. Ce dernier exprime l'addition des actes de gestion d'exploitation des unités opérationnelles ainsi que les deux entreprises en partenariat à savoir FRAMEMETAL et MARTIMETAL

1- Les ratios de structure

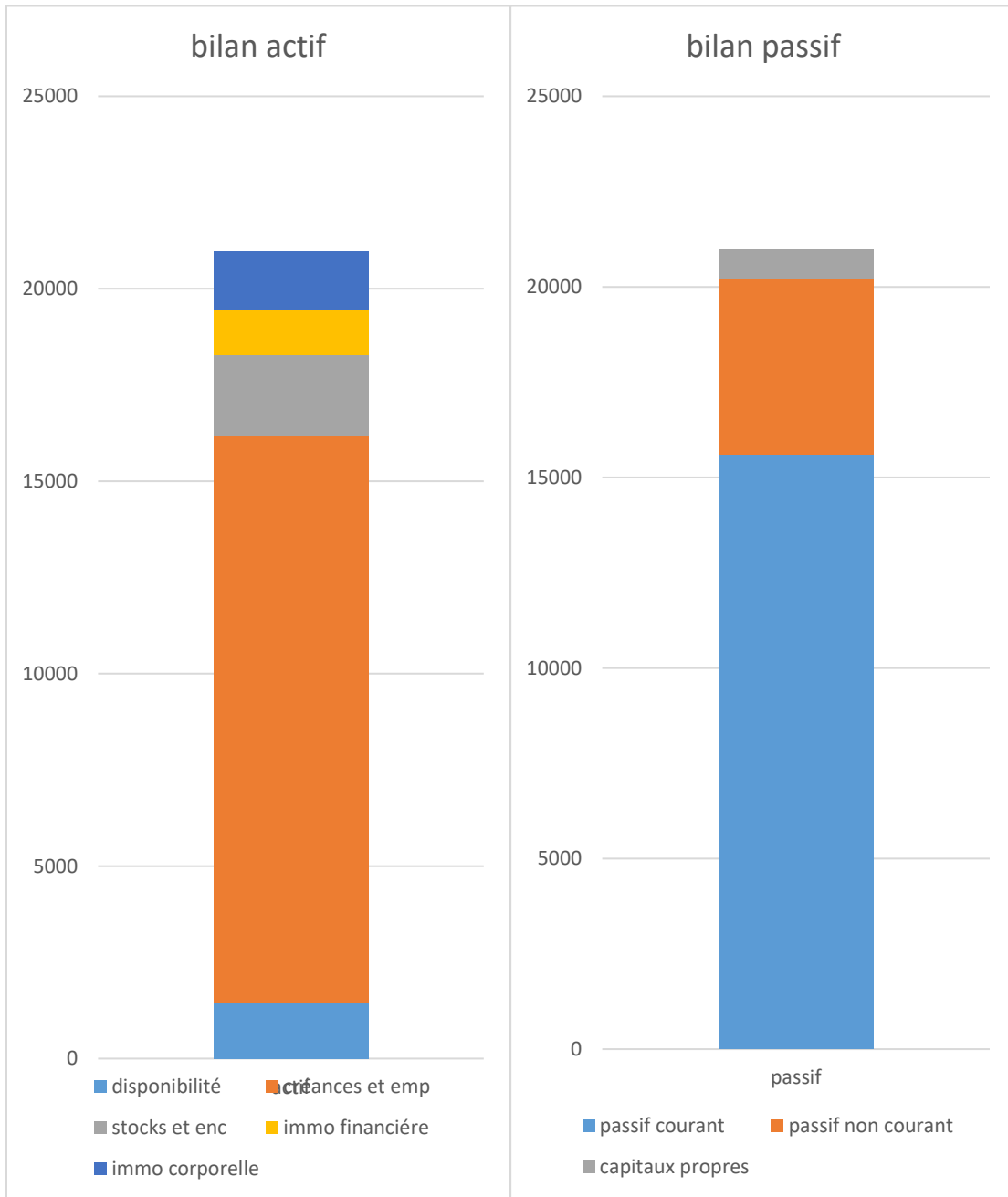
Les bilans de l'entreprise, arrêtés au titre de l'exercice 2015 et de l'exercice 2016, sont repris dans leurs grandes structures en millions de dinars (MDA) dans les tableaux suivant :

Tableau 5: Bilan simplifié de l'exercice 2015 (en MDA) :

Actif	montant	%	Passif	montant	%
Immobilisations	2707	13.02	Capitaux propres	766	3.65
Stocks et encours	2078	9.99	Passif non courants	4618	22.02
Créances et emplois assimilés	14733	70.85	Passif courant	15591	74.97
Disponibilités	1455	6.94			
Total	20975	100	Total	20975	100

Source : le bilan de l'entreprise (annexe n°02 et n°03)

Figure 14: Le bilan de l'entreprise pour l'exercice 2015



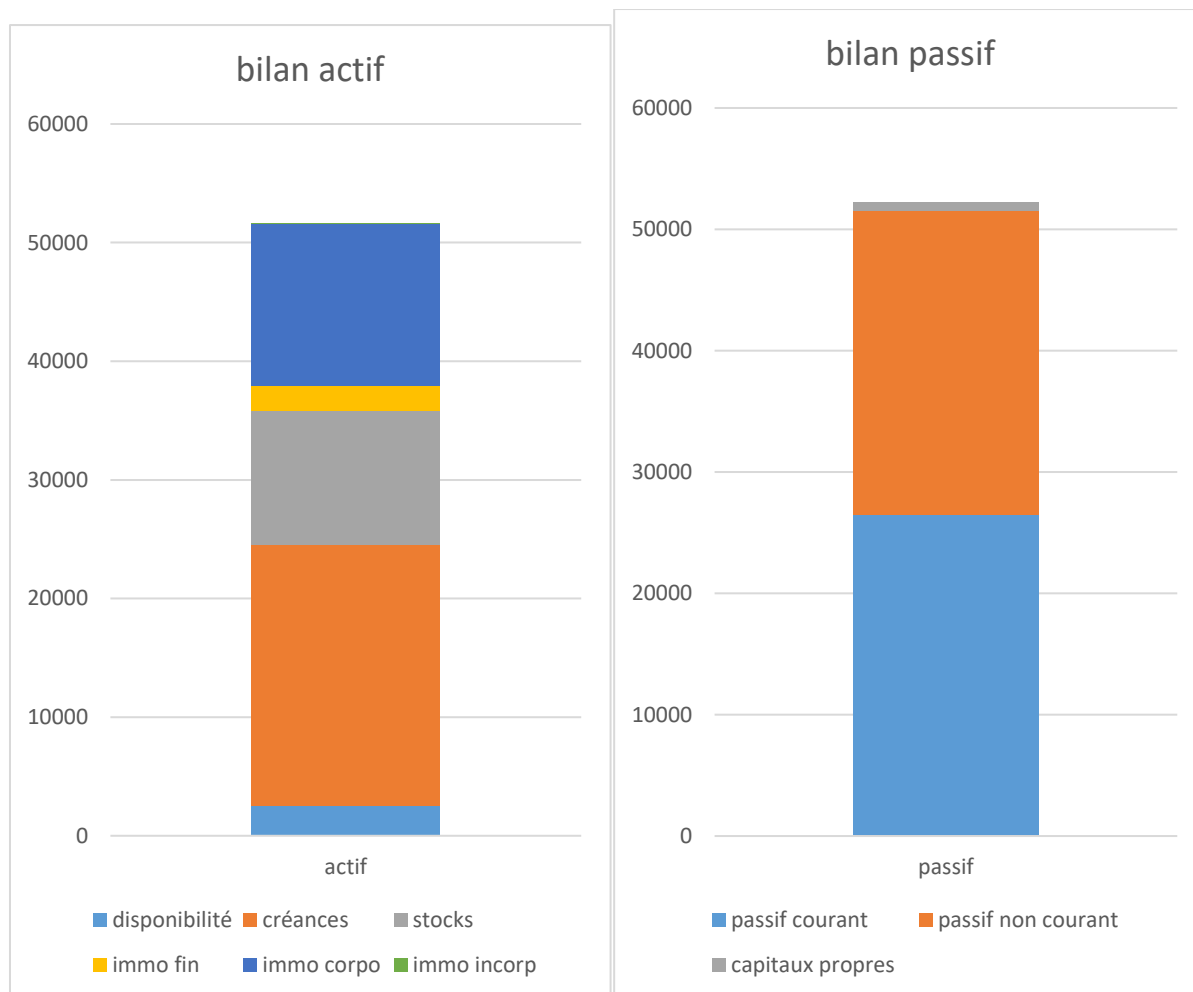
Source : réalisée par nous même

Tableau 6: Bilan simplifié de l'exercice 2016

actif	Montant	%	Passif	montant	%
Immobilisations	16289	31.19	Capitaux propre	672	1.29
Stocks et encours	11318	21.67	Passif non circulant	25075	48.01
Créances et emplois assimilés	22084	42.29	Passif circulant	26472	50.69
disponibilité	2527	4.13			
Total	52219	100	Total	52219	100

Source : le bilan de l'entreprise (annexe n°05 et n°06)

Figure 15: Bilan simplifié de l'exercice 2016



Source : Réalisée par nous même

1.1-Le fond de roulement

Le fonds de roulement se calcule par deux méthodes : par le haut du bilan et par le bas du bilan

1.1.1-Le fonds de roulement par le haut du bilan

Pour calculer le FR de cet exercice, nous allons utiliser le tableau synthétique suivant :

Tableau 7: Calcul du fond de roulement par le haut du bilan

	2015	2016
Capitaux propres	766	672
Passif non courant	4617	25075
Total capitaux permanents	5383	25747
Actif immobilisé	2707	16289
FR	2676	9458

Source : réalisé par nous-même

L'analyse du FR par le haut du bilan nous renseigne sur la capacité de l'entreprise à faire face à ses emplois stables en recourant à ses ressources stables.

1.1.2-Par le bas du bilan

On va résumer le calcul du FR par le bas de bilan dans le tableau suivant

Tableau 8: Calcul du fond de roulement par le bas du bilan

	2015	2016
Actif courant	18268	35930
Passif courant	15591	26472
FR	2676	9458

Source : Réalisé par nous-même

1.1.3-L'analyse du fond de roulement

Pour l'exercice 2015, le fonds de roulement de notre entreprise est supérieur à 0 (2676MDA), cela signifie que les capitaux immobilisés couvrent largement les immobilisations, et que cet excédent de 2676 MDA lui permet de financer son cycle d'exploitation.

De même pour l'exercice 2016, le fonds de roulement est positif (9458 MDA), donc les fonds immobilisés couvrent les actifs immobilisés.

Le passage du FR de 2676 MDA à 9458 MDA entre les exercices 2015 et 2016 est dû à l'importance des emprunts contractés par l'EPE qui s'élèvent à 24156 MDA.

L'augmentation du FR entre les deux exercices 2015 et 2016 traduit une augmentation de la marge de sécurité financière qui permet à l'entreprise de couvrir une plus grande proportion de ses emplois circulants par ses ressources stables.

1.2-Le besoin en fonds de roulement

Nous allons en premier lieu calculer le BFR de notre entreprise pour ensuite l'analyser

1.2.1- Le calcul du BFR

Le BFR de notre entreprise peut être calculé comme suit :

Tableau 9: Calcul du besoin en fonds de roulement

	2015	2016
Stocks et encours	2078	11318
Créances et emplois assimilés	14733	22084
Total actif circulant	16811	33402
Passif circulant	15520	26185
BFR	1291	7217

Source : réalisé par nous-même

1.2.2-L'analyse du BFR

Pour l'exercice 2015, le BFR est positif (1291MDA), cela veut dire que les emplois d'exploitation sont supérieurs aux ressources de même nature, l'entreprise doit alors financer ses besoins à court terme par soit par son fonds de roulement, soit par des dettes financières à court terme (concours bancaires courants)

L'entreprise dispose d'un BFR positif, ce dernier est entièrement couvert par le FR.

De même pour cet exercice 2016, le BFR est supérieur à 0 (7217MDA) donc l'entreprise doit chercher un moyen de financement de ses besoins d'exploitation.

En 2016, le BFR a connu une nette augmentation par rapport à l'exercice 2015, qui cependant a été financé par l'augmentation du FR.

1.3-La trésorerie

La trésorerie peut être calculée de deux manières

1.3.1- Par les indicateurs FR et BFR

La trésorerie des deux exercices est de :

Tableau 10: Calcul de la trésorerie par les indicateur FR et BFR

	2015	2016
FR	2676	9458
BFR	1291	7217
TN	1385	2240

Source : Réalisé par nous-même

1.3.2- Par la trésorerie active et trésorerie passive

La trésorerie est estimée à :

Tableau 11: Calcul de la TN par les trésoreries

	2015	2016
Trésorerie active	1455	2527
Trésorerie passive	73	287
TN	1385	2240

Source : Réalisé par nous-même

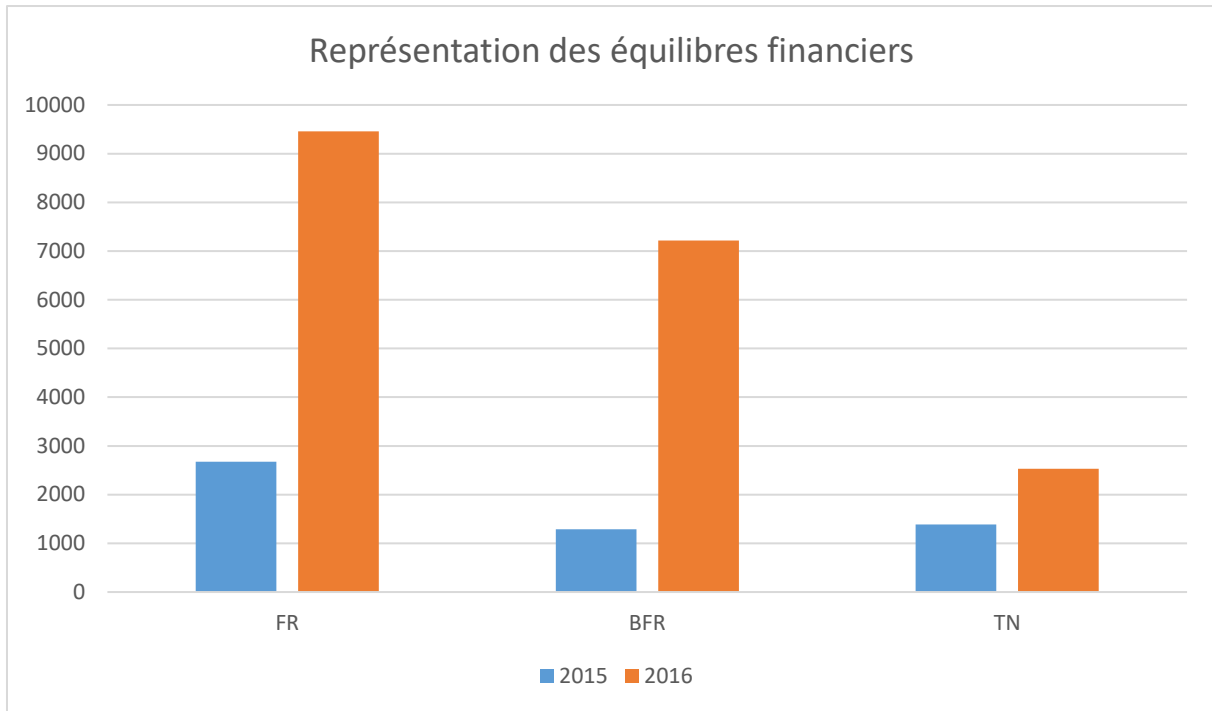
1.3.3-L'analyse de la trésorerie nette

Pour l'exercice 2015, la TN est positive (1385 MDA), cela signifie que notre entreprise dispose d'une marge de sécurité qui excède ses besoins en fonds de roulement

L'excédent de ressource durable dégagé par l'entreprise a permis de financer le BFR et a dégagé une TN positive synonyme d'une situation d'équilibre financier.

De même pour l'exercice 2016, cette marge est toujours présente avec la trésorerie nette positive de 2240MDA

La restructuration n'a pas eu d'impact sur la situation d'équilibre financier de l'entreprise, cette dernière a même réussi à accroître sa trésorerie. Cet excès de trésorerie doit être placé car il provient d'une ressource à long terme qui est coûteuse.



Source : Etablis par nous même

2- les indicateurs de performance financière

Pour mesurer la performance financière de notre entreprise nous allons utiliser des données prélevées du tableau des comptes du résultat, parmi les indicateurs étudiés :

2.1-La production (X)

La production de l'entreprise pour les deux exercices se calcule comme suit :

Tableau 12: Calcul de la production

	2015	2016
Chiffre d'affaires	7042	10994
Variation de stocks produits finis	-1875	1303
Production	5167	12354

Source : Réalisé par nous-même

La production a varié positivement entre les deux exercices, elle est passée de 5167MDA à 12354MDA

2.2-La valeur ajoutée

La valeur ajoutée de l'entreprise est estimée à :

Tableau 13: Calcul de la valeur ajoutée

	2015	2016
Achats consommés	4361	6767
Services extérieurs	116	3720
Consommation	4478	10487
Production	5167	12354
Valeur ajoutée	689	1866

Source : Réalisé par nous-même

La valeur ajoutée de notre entreprise a augmenté d'une façon considérable, elle est passée de 689 MDA à 1866MDA, cela est dut à l'importante augmentation des ventes de l'entreprise

Le taux d'évolution de la valeur ajoutée est de

$$\frac{1866 - 689}{689} \times 100 = 170.83\%$$

Ce ratio appelé ratio de croissance de l'entreprise nous montre que l'entreprise est plus performante en 2016 qu'en 2015.

Nous pouvons aussi calculer le ratio de la valeur ajoutée pour les deux exercices

$$\text{Pour 2015 : } \frac{689}{7041} \times 100 = 9.78 \%$$

On constate que pour l'exercice 2015, la valeur ajoutée représente 9.78% du chiffre d'affaire

$$\text{Pour 2016 : } \frac{1866}{10993} \times 100 = 16.97\%$$

Quant à l'exercice 2016, la valeur ajoutée représente 16.97% du chiffre d'affaire

2.3-L'excédent brut d'exploitation

Nous allons calculer l'EBE de notre entreprise pour les deux exercices à travers le tableau suivant

Tableau 14: Calcul de l'EBE

	2015	2016
Valeur ajoutée	689	1866
Charge de personnel	211	3916
Impôts	140	213
EBE	336	-2263

Source : Réalisé par nous-même

L'EBE de l'exercice 2015 est supérieur à celui de 2016. Cela est dû à l'augmentation des charges du personnel entre les deux années qui sont passées de 211 MDA en 2015 à 3916MDA en 2016.

Cette augmentation des charges du personnel est due principalement à :

1- Le recrutement dans certaines unités à savoir

- L'unité COTRANS : le nombre d'employés est passé de 96 à 116 employés
- L'unité BATIMETAL charpente ouest : le nombre est passé de 39 à 88 employés
- L'unité ALGAL : où il n'y avait pas d'employé et on a recruté 143 personnes

2- Les dépenses engendrées par la formation :

- L'unité BATIMETAL montage a enregistré une dépense de 14455 KDA
- L'unité BATIMETAL réalisation a dépensé 13290 KDA

- L'unité siège et COTRANS ont enregistré une dépense de 13587 KDA
- Quant aux unités BATIMETAL charpente ouest, BATIMETAL charpente sud, BATIMETAL engineering et BATIMETAL construction ont enregistré un montant de dépenses de 6067 KDA

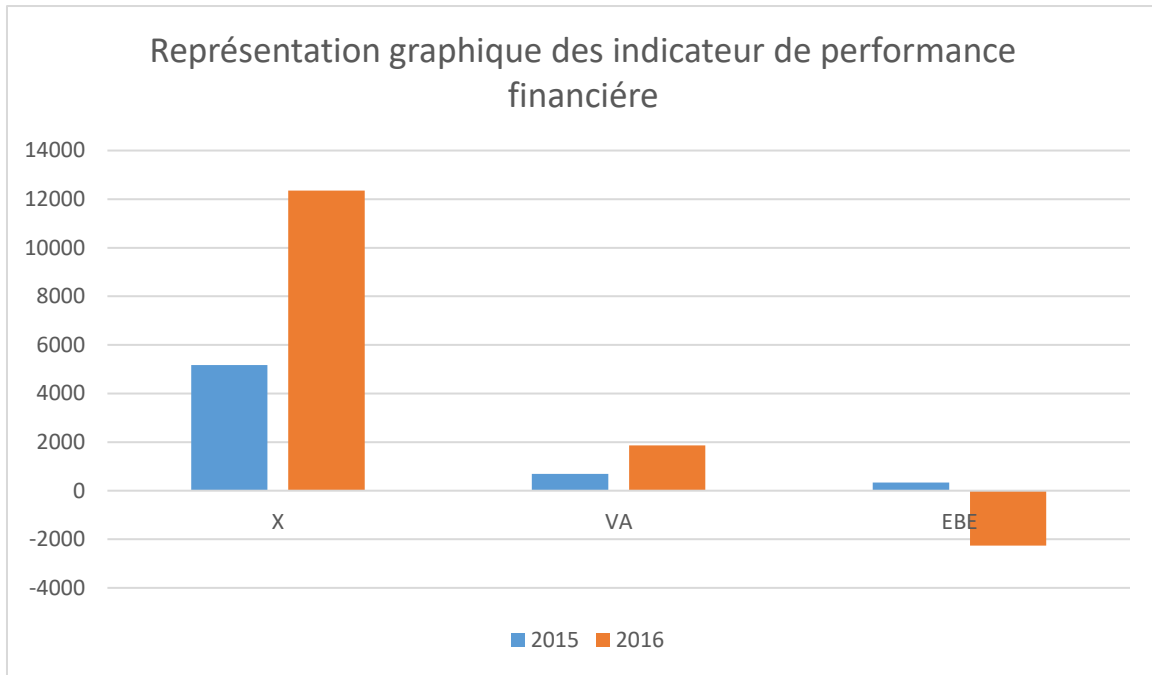
Nous pouvons aussi calculer d'autres indicateurs à partir de l'EBE, nous allons les résumer à travers le tableau suivant :

Tableau 15: Calcul des indicateurs à partir de l'EBE

	2015	2016
La marge brute d'exploitation	$= \frac{336}{7041} \times 100 = 4.77\%$	$= \frac{-2263}{10993} \times 100 = -20.59\%$
La rentabilité des capitaux investis	$= \frac{336}{2707+1220} \times 100 = 8.56\%$	$= \frac{-2263}{16289 + 6930} \times 100 = -9.75\%$
Le ratio d'amortissement	$= \frac{38}{336} \times 100 = 11.31\%$	$= \frac{1355}{-2263} \times 100 = -5.99\%$

Source : réalisé par nous-même

Vu l'état négatif de l'EBE, nous avons trouvé que tous les indicateurs calculés dans le tableau ci-dessus sont négatifs pour l'exercice 2016



Source : réalisé par nous-même

3- les résultats de l'entreprise

Ils s'obtiennent à partir des calculs suivants

3.1-Le résultat opérationnel

Il exprime le résultat réalisé par une entreprise à travers l'exploitation habituelle de ses seuls facteurs de production. Il ne prend en compte ni les produits et charges financiers, ni les produits et charges exceptionnels, ni la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, ni les impôts sur les bénéfices.

Le résultat opérationnel peut correspondre soit à une perte d'exploitation (résultat d'exploitation négatif), soit à un bénéfice d'exploitation (résultat d'exploitation positif).

Dans le cas de notre entreprise, le résultat opérationnel est estimé à : 470MDA en 2015 et -3664MDA en 2016

Tableau 16: Calcul du résultat opérationnel

	2015	2016
EBE	336	-2263
Autres produits d'exploitation	108	171
-autres charges d'exploitation	8	568
-Dotations aux amortissements	38	1355
Reprise sur perte de valeur et provisions	73	350
Résultat opérationnel	470	-3664

Source : Réalisé par nous-même

Le résultat d'exploitation de notre entreprise varie négativement. Il passe de 470MDA à -3664 MDA, cela est dû à :

- La faible valeur ajoutée enregistrée durant cet exercice.
- L'augmentation des dotations aux amortissements et provisions.
- L'état négatif de l'EBE

3.2-Le résultat courant avant impôts

Le résultat courant avant impôts d'une société est la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Pour notre entreprise, il est de

Tableau 17: Calcul du RCAI

	2015	2016
Résultat d'exploitation	470	-3664
Produits financiers	13	11
-Charges financières	398	532
Résultat courant avant impôts	85	- 4186

Source : Réalisé par nous-même

A l'évidence de tout ce qui précède le résultat ordinaire avant impôts pour l'exercice 2015 est positif pour une valeur de 85 MDA.

Ce faisant, nous pouvons conclure que l'activité a permis de générer des flux de trésorerie, pouvant couvrir l'ensemble des charges d'exploitation, de dégager un cash-flow, expressif des efforts déployés durant l'exercice

Quant à l'exercice 2016, Le résultat avant impôts pour cet exercice est négatif, cela est dû à la hausse des charges d'exploitation.

3.3-Le résultat net

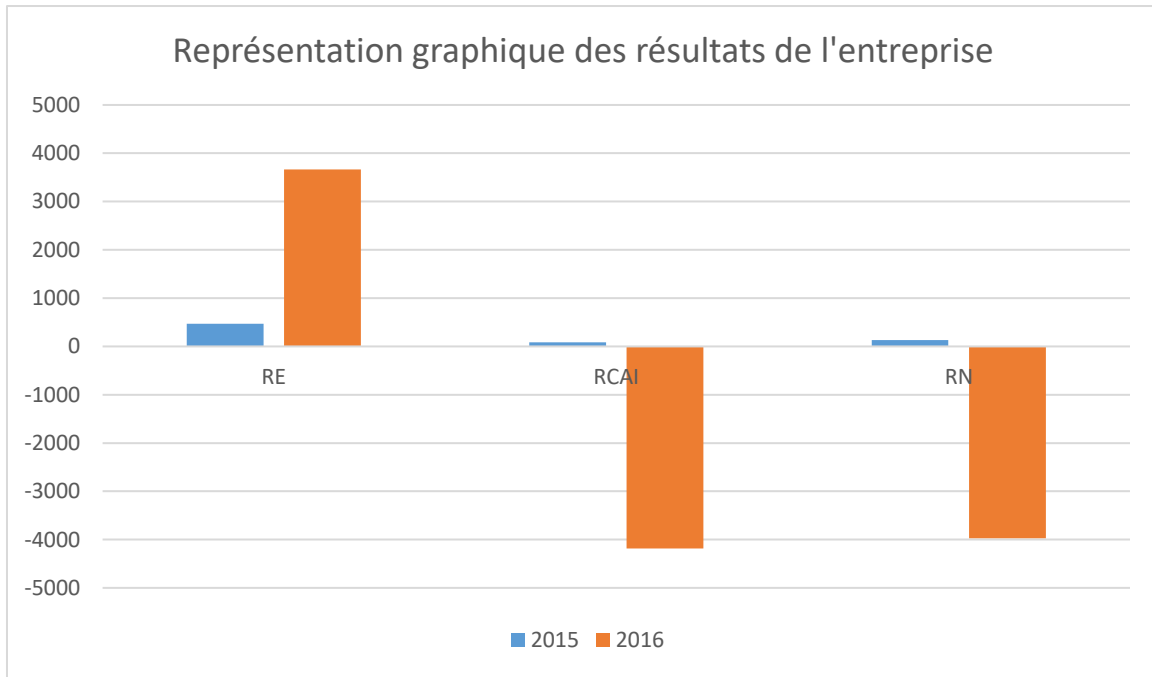
Le résultat net d'une entreprise ou d'une entité est égal à la différence constatée, sur une période déterminée, entre d'une part, les produits et, d'autre part, les charges auxquelles s'ajoute l'impôt sur les sociétés. Pour notre entreprise, il est égal à

Tableau 18: Calcul du résultat net

	2015	2016
Résultat avant impôts	85	-4186
-Impôts exigibles	25	/
-Impôts différés	-69	-217
Résultat net	130	-3968

Source : Réalisé par nous-même

Le résultat net de notre entreprise est positif pour l'exercice 2015 d'un montant de 130MDA, quant à l'exercice 2016, il est négatif de 3968MDA



Source : réalisé par nous-même

4- analyse par les ratios

Nous allons utiliser pour cette analyse, plusieurs indicateurs :

4.1-La marge d'exploitation

Nous allons résumer ces ratios à travers un tableau synthétique pour les deux années

Pour l'exercice 2015, les ratios de marge sont

Tableau 19: Calcul de la marge d'exploitation pour 2015

	CA	production	VA
EBE	$R1 = \frac{336}{7041} \times 100 = 4.77\%$	$R2 = \frac{336}{5167} \times 100 = 6.50\%$	$R3 = \frac{336}{689} \times 100 = 48.76\%$
RE	$R4 = \frac{470}{7041} \times 100 = 6.68\%$	$R5 = \frac{470}{5167} \times 100 = 9.1\%$	$R6 = \frac{470}{689} \times 100 = 68.21\%$

Source : Réalisé par nous-même

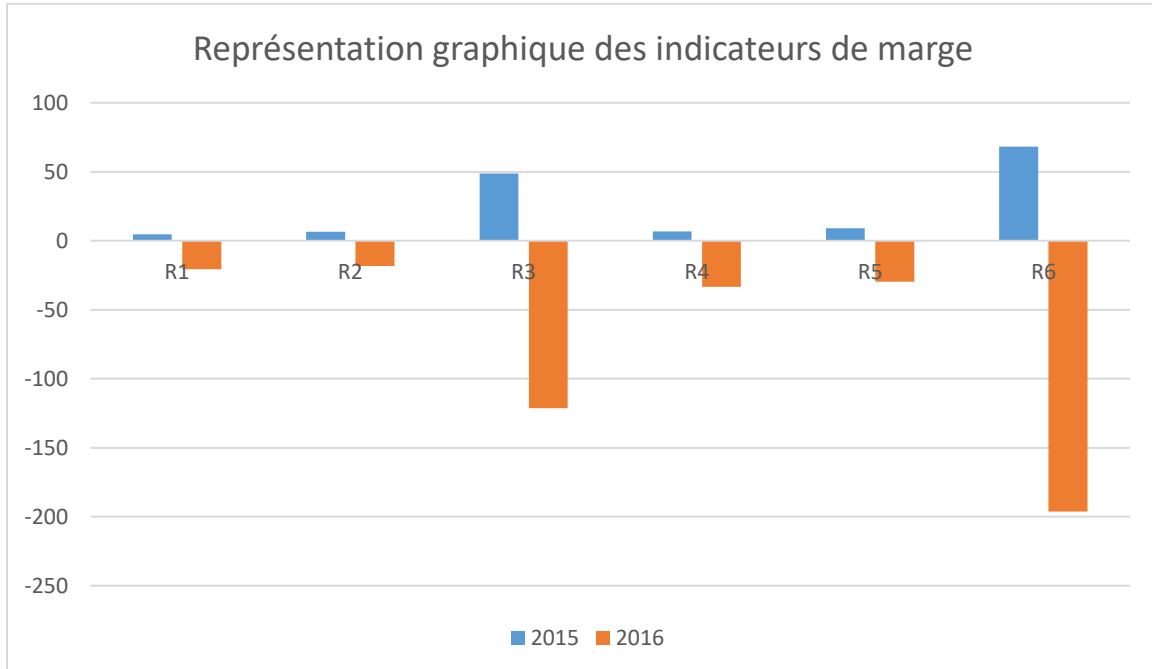
Quant à l'exercice 2016, ils sont de :

Tableau 20: Calcul de la marge d'exploitation 2016

	CA	PRODUCTION	VA
EBE	$R1 = \frac{-2263}{10993} \times 100 = -20.59\%$	$R2 = \frac{-2263}{12354} \times 100 = -18.32\%$	$R3 = \frac{-2263}{1866} \times 100 = -121.28\%$
RE	$R4 = \frac{-3664}{10993} \times 100 = -33.33\%$	$R5 = \frac{-3664}{12354} \times 100 = -29.66\%$	$R6 = \frac{-3664}{1866} \times 100 = -196.36\%$

Source : Réalisé par nous-même

Nous constatons que les ratios de l'exercice 2015 sont positifs, quant à ceux de l'exercice 2016 sont négatifs. Cela est dut à l'EBE et le RE de chaque exercices, car chaque ratio suit l'indicateur



4.2-La rentabilité économique

Pour le calcul de la rentabilité économique, nous allons employer le ratio le plus utilisé, à

savoir : $\frac{\text{résultat net}}{\text{total actif}}$

Tableau 21: Calcul des rentabilités économiques 2015 et 2016

	2015	2016
RN	130	-3968
Total actif	2707	16289
Rentabilité économique	0.04	-0.24

Source : Réalisé par nous-même

La rentabilité économique de l'exercice 2015 est positive, cela montre la capacité de notre entreprise à dégager des résultats positive durant son activité

La rentabilité économique de l'exercice 2016 est négative, ce qui montre l'incapacité de notre entreprise à réaliser des résultats positifs

4.3-La rentabilité financière

La rentabilité financière de l'entreprise durant ces deux exercices se présente comme suit

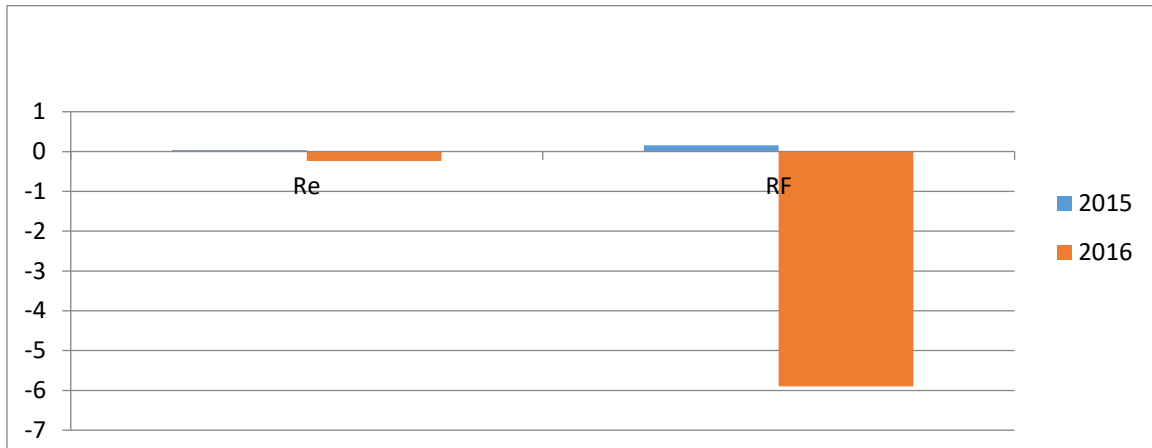
Tableau 22: Calcul des rentabilités financières des exercices 2015 et 2016

	2015	2016
RN	130	-3968
Capitaux propres	766	672
Rentabilité financière	0.16	-5.90

Source : Réalisé par nous-même

Pour l'exercice 2015, la rentabilité financière est positive (0.16), cela signifie que les capitaux internes engagés sont rentables.

La rentabilité financière pour l'exercice 2016 est négative (-5.90) cela signifie l'incapacité de l'entreprise à rentabiliser ses capitaux propres, elle doit faire appel à des capitaux externes pour financer son activité.



Source : Réalisé par nous-même

Conclusion

Après avoir calculé tous les ratios et indicateurs nécessaires au diagnostic financier de notre entreprise, nous pouvons dire que l'entreprise à garder son équilibre financier, car nous constatons que les ratios FR, BFR et TN sont positif pour les deux exercices. On constate même une évolution positive en passant de 2015 à 2016.

De même pour les indicateurs production et valeur ajoutée nous constatons une évolution positive pour les deux exercices.

Quant à l'EBE, il s'est dégradé pour l'exercice 2016, et cela est dû au montant des charges de personnel engendrées par les couts de formation et le nombre de recrutement effectués

De même pour les résultats, on constate qu'ils ont tous baissé suite à la baisse de l'EBE

Pour conclure, nous pouvons dire que la situation d'équilibre financier de l'entreprise à savoir son FR, BFR et TN est gardée après l'opération de restructuration. De même pour le niveau de production et de la valeur ajoutée. Ce qui n'est pas le cas de l'EBE et les résultats de l'entreprise qui se sont dégradés suite à l'opération de restructuration.



Conclusion générale

L'Algérie, depuis l'indépendance a connu plusieurs mutations et réformes économiques. A l'ère de l'économie dirigée, les réformes ont touchées bien évidemment les entreprise publiques. Après la grave crise économique qui a secoué l'Algérie et qui continue à la secouer, mais d'une manière moins grave, l'Algérie a procédé à des réformes telles : l'ajustement structurel, l'assainissement financier des entreprises, l'autonomie de gestion, les holdings puis les fonds de participations.

Parmi les réformes les plus utilisées, la restructuration, qui vise à modifier la structure financière d'une entreprise,

Dans le premier chapitre nous nous sommes concentrés sur les sources de financement qu'une entreprise utilise pour subvenir à ses besoins lors de l'exploitation.

Dans le deuxième chapitre, nous avons abordé l'opération de restructuration, en passant de la définition aux différentes formes, ensuite nous avons présenté quelques indicateurs qui servent à l'analyse financière.

Quant au dernier chapitre, nous avons d'abord présenté l'organisme d'accueil à savoir l'EPE BATIMETAL, ensuite nous avons expliqué comment cette entreprise a réalisé son opération de restructuration et enfin diagnostiquer l'état financier de notre entreprise

En effet, au cours de notre stage, nous avons pu étudier en premier lieux leurs données comptables concernant notre sujet, et de s'entretenir en second lieu avec les cadres de l'entreprise à savoir ceux du département finance et comptabilité.

Après avoir recueillis les données et informations nécessaires à notre partie pratique, qui a débutait par l'étude des TCR et des bilans de cette entreprise, nous nous sommes dirigés vers l'analyse des indicateurs de l'équilibre financier (FR, BFR et TN) et la méthode des ratios pour les deux exercices 2015 et 2016

Après le calcul de tous les ratios, nous pouvons dire que la structure financière de notre entreprise s'est améliorée, car nous constatons que son FR, BFR et TN ont augmenté après cette l'opération de restructuration. Aussi la production et la valeur ajoutée ont augmentées. Mais dès le calcul de l'EBE nous constatons qu'il s'est dégradé, car en effet, nous constatons que lors de l'exercice 2015, il été positif mais pour l'exercice 2016 il est devenu négatif. De ce fait les résultats de l'entreprise se sont dégradés pour l'exercice 2016.

Nous pouvons dire que l'opération de restructuration a eu un effet positif sur la structure financière de l'entreprise, mais pas sur ses résultats et sa rentabilité.

Pour conclure, nous pouvons dire que l'entreprise est dans l'obligation de revoir sa politique de formation



Bibliographie

OUVRAGES

1. ACH Yves-Alain, DANIELS Catherine, «finance d'entreprise : du diagnostic à la création de valeur», Edition Hachette, paris, 2009
2. ALBOUY Michèle «financement et cout du capital d'une entreprise», Eyrolles, Paris, 1991
3. Beaujollin-Bellet et Schmidt, « les restructurations des entreprises », édition la découverte, Paris, 2012.
4. BOUBKEUR Abdelhamid «comptabilité générale», Edition Berti, Alger, 2009
5. BOUERE JP « titres et emprunts obligataires » BANQUE EDITION, paris, 1998.
6. BRAUDO S, « dictionnaire de droit », Edition DOLLOZ, Paris, 1996.
7. BUYANKIA A, CHARLES J, MALATAY I, ROUCHON C « restructurations d'entreprise : quels rôles et contribution de la fonction RH ? » édition EQUIS, Paris, 2012.
8. CHARLES A, MAURICE S, REDOR E « le financement des entreprises » Edition ECONOMICA, France, 2009
9. COLASSE Bernards «l'analyse financière de l'entreprise» 5^{eme} Edition LA DECOUVERTE, Paris 2008.
10. DAYAN Armond « manuel de gestion » Edition ELLIPSES, France, 2008.
11. DE LA BRUSLERIE Hubert, «analyse financière», 4^{eme} Edition, DUNOD, Paris, 2010
12. DINH Yanick « Les fusions scission et apports partiels d'actif », Edition ESKA, 2000.
13. GRANGUILLOT Béatrice et Francis, «analyse financière, outils de diagnostic financière» 6eme Edition, Paris, 2002
14. GRANDGUILLOT Béatrice et Francis «l'essentiel des opérations de fin d'exercice en comptabilité» Edition Gualino, Paris, 2006
15. HARABGER-GAUTIER, HELOU M « Diagnostic financier, indicateurs et méthodologie » ; Edition Hachette, Paris, 2008.
16. HONORE L, «gestion financière» Edition NATHAN, Paris, 2000.
17. LANGLOIS Georges, MOLLET Michèle, « Manuel de gestion financière», Edition Berti, Alger, 2011
18. MELYON Gerard «gestion financière». Edition BREAL, France 2007.
19. OBERT, Robert « évaluation, prise de participation consolidation fusion, droit et comptabilité des opérations de regroupement » Edition DUNOD, 1993

20. PIC J. Christophe, ERAULT J. Michel, «optimiser sa trésorerie par le crédit client»
Edition VUIBERT, France, 2009
21. PIGET Patrick, «gestion financière de l'entreprise» Edition ECONOMICA, paris,
1998
22. PHILIPPOSIAN Pascal «le crédit-bail et le leasing outils de financements locatifs»
Edition SEFI, France, 1998.
23. RAVILY Hervé et SERRET Vanessa, «principe d'analyse financière» 1^{ère} Edition.
Espagne. 2009
24. SADI Nacer-Eddine «innovations comptables internationales et analyse des états
financiers » Edition PUD. France 2011
25. WTTTERWULGHE R, «la PME : une entreprise humaine», Edition Boeck, Bruxelles,
1998

SITES WEB

1. <https://carminicapital.com/faq-items/capital-investissement/> 22/10/2019
2. [https://www.managersenmission.com/management-de-transition/expertises/management-de-crise/restructuration/#Les causes de la restructuration de l'entreprise en difficile](https://www.managersenmission.com/management-de-transition/expertises/management-de-crise/restructuration/#Les%20causes%20de%20la%20restructuration%20de%20l'entreprise%20en%20difficulte) 14/10/2019

DECRETS ET LOIS

1. Loi n° 06-11 du 28 Jomada El Oula 1427 correspondant au 24 juin 2006 relative à la société de capital investissement, parue au journal officiel N° 42 du 25 juin 2006
2. Art 744 du code de commerce algérien 2007
3. Art 749 du code de commerce algérien 1975

AUTRES DOCUMENTS

- 1- Rapport de gestion 2015 de l'EPE BATIMETAL
- 2- Rapport de gestion 2016 de l'EPE BATIMETAL



*Liste des
tableaux*

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1: Amortissement d'un emprunt sur n période.....	22
Tableau 2:Les indicateurs de marge.....	61
Tableau 3: Les indicateurs de rentabilité économique.....	62
Tableau 4: Les produits et les clients de l'EPE	66
Tableau 5:Bilan simplifié de l'exercice 2015 (en MDA) :	71
Tableau 6:Bilan simplifié de l'exercice 2016.....	73
Tableau 7: Calcul du fond de roulement par le haut du bilan	74
Tableau 8: Calcul du fond de roulement par le bas du bilan	74
Tableau 9: Calcul du besoin en fonds de roulement	75
Tableau 10: Calcul de la trésorerie par les indicateur FR et BFR	76
Tableau 11: Calcul de la TN par les trésoreries.....	77
Tableau 12: Calcul de la production.....	78
Tableau 13: Calcul de la valeur ajoutée.....	79
Tableau 14: Calcul de l'EBE	80
Tableau 15: Calcul des indicateurs à partir de l'EBE.....	81
Tableau 16: Calcul du résultat opérationnel.....	83
Tableau 17: Calcul du RCAI.....	83
Tableau 18: Calcul du résultat net	84
Tableau 19: Calcul de la marge d'exploitation pour 2015.....	85
Tableau 20: Calcul de la marge d'exploitation 2016	86
Tableau 21: Calcul des rentabilités économiques 2015 et 2016	87
Tableau 22: Calcul des rentabilités financières des exercices 2015 et 2016	87



*Liste des
schémas et des
graphes*

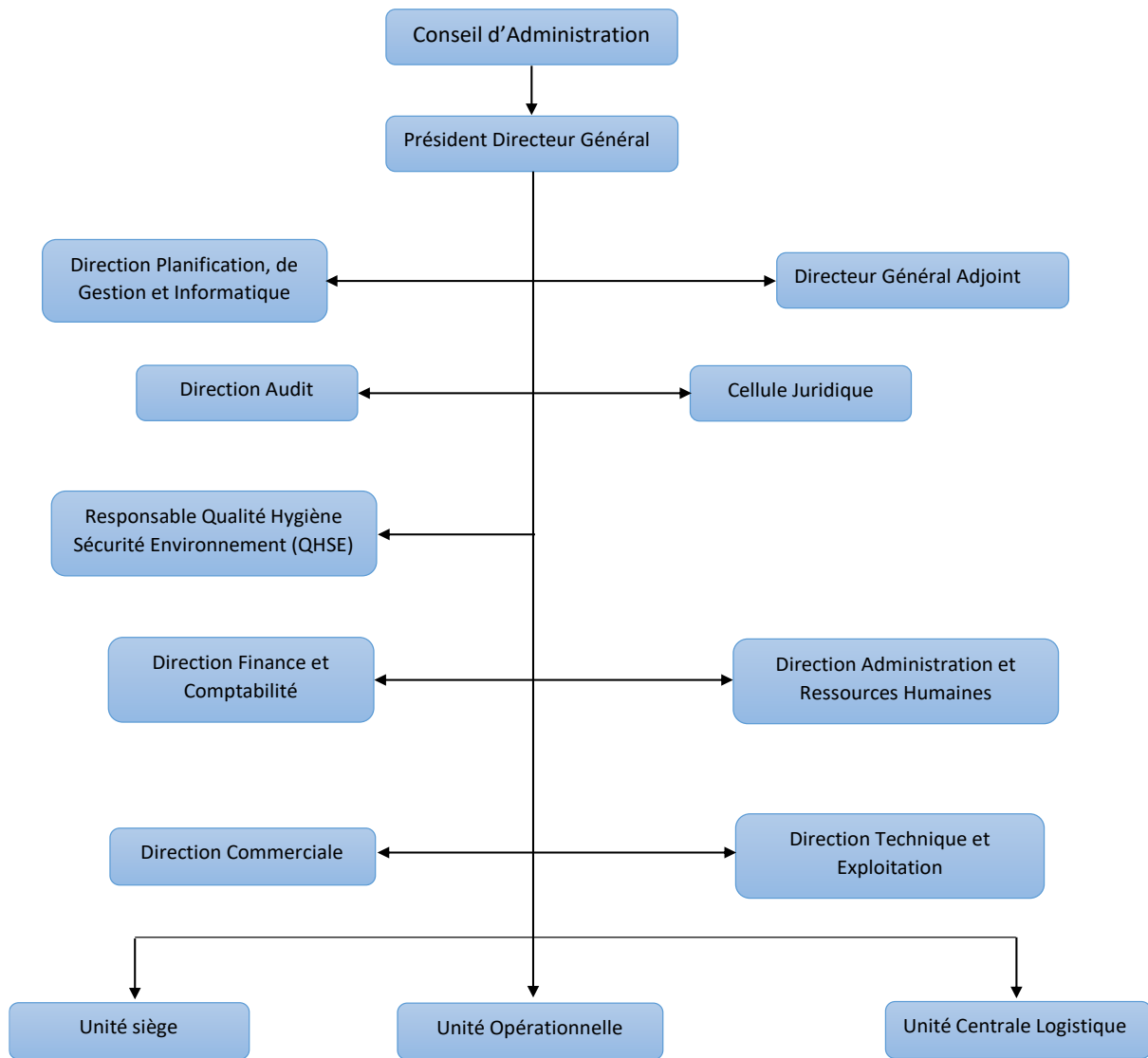
LISTE DES SCHEMAS ET GRAPHES

Figure 1: la capacité d'autofinancement.....	9
Figure 2 : l'emploi de la capacité d'autofinancement	11
Figure 3 : Les types d'autofinancement	13
Figure 4: Le découvert bancaire.....	18
Figure 5: L'escompte commercial	19
Figure 6:L'opération d'affacturage	21
Figure 7: Processus d'émission d'un emprunt obligataire.....	23
Figure 8: L'opération de leasing.....	26
Figure 9: Calcul du FR par le haut du bilan.....	45
Figure 10: Calcul du FR par le bas du bilan.....	45
Figure 11:Trésorerie nette positive.....	51
Figure 12: Trésorerie nette négative.....	52
Figure 13:Répartition de la valeur ajoutée	57
Figure 14:Le bilan de l'entreprise pour l'exercice 2015.....	72
Figure 15:Bilan simplifié de l'exercice 2016	73



Annexes

Annexe n°01 : Organigramme de l'EPE BATIMETAL :



Sources : Rapport de gestion de l'EPE BATIMETAL

Bilan Actif

Arrêté à : Clôture < Etat Provisoire >

Identifiant Fiscal : 000316076375349

Libellé	Not	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net (N-1)
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>					
Ecart d'acquisition (ou goodwill)					
Immobilisations incorporelles		1 094 320,00	876 192,27	218 127,73	290 127,73
Immobilisations corporelles	1	2 099 074 133,95	558 660 054,79	1 540 414 079,16	1 435 507 575,31
<i>Terrains</i>		753 370 203,31		753 370 203,31	753 370 203,31
<i>Bâtiments</i>		726 382 156,68	359 600 104,29	366 782 052,39	375 990 349,69
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		303 672 903,96	185 217 694,00	118 455 209,96	117 322 186,11
<i>Immobilisations en concession</i>		315 648 870,00	13 842 256,50	301 806 613,50	188 824 836,20
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières	2	1 894 129 104,05	727 520 000,00	1 166 609 104,05	8 892 873 445,61
<i>Titres mis en équivalence</i>		39 000 000,00		39 000 000,00	1 536 338 500,00
<i>Autres participations et créances rattachées</i>		1 846 020 000,00	727 520 000,00	1 118 500 000,00	7 348 512 581,00
<i>Autres titres immobilisés</i>					
<i>Prêts et autres actifs financiers non courant</i>		538 208,07		538 208,07	538 208,07
<i>Impôts différés actif</i>		8 570 895,98		8 570 895,98	7 484 156,54
TOTAL ACTIF NON COURANT		3 994 297 558,00	1 287 056 247,06	2 707 241 310,94	10 328 671 148,65
<u>ACTIF COURANT</u>					
Stocks et encours	3	2 078 862 892,68		2 078 862 892,68	3 970 308 941,57
Créances et emplois assimilés		14 802 414 722,87	68 466 523,50	14 733 948 199,37	12 554 854 531,28
<i>Clients</i>	4	6 670 688 169,01	68 203 026,78	6 602 485 142,23	4 317 408 159,54
<i>Autres débiteurs</i>	5	7 850 433 963,10	263 496,72	7 850 170 466,38	7 150 811 104,96
<i>Impôts et assimilés</i>	6	281 292 590,76		281 292 590,76	1 086 635 266,78
<i>Autres créances et emplois assimilés</i>					
Disponibilités et assimilés	7	1 455 343 766,62		1 455 343 766,62	2 425 213 095,13
<i>Placements et autres actifs financiers coura</i>		1 000 000 000,00		1 000 000 000,00	1 400 000 000,00
<i>Trésorerie</i>		455 343 766,62		455 343 766,62	1 025 213 095,13
TOTAL ACTIF COURANT		18 336 621 382,17	68 466 523,50	18 268 154 858,67	18 950 376 567,98
TOTAL GENERAL ACTIF		22 330 918 940,17	1 355 522 770,56	20 975 396 169,61	29 279 047 716,63

TOUDERT Akli
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 Cité Génestral Bt. H N°: 130 REGHAIA : Alger

Bilan Passif

Arrêté à : Clôture < Etat Provisoire >

Identifiant Fiscal : 000316076375349

Libellé	Not	Exercice	Exercice Précédent
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital émis	9	1 364 000 000,00	8 660 000 000,00
Actif repris par l'état		-697 132 996,82	-697 132 996,82
Capital non appelé			
Primes et réserves / (Réserves consolidées(1))		1 528 415 223,87	1 336 846 200,62
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net / (Résultat net part du groupe (1))		130 527 503,16	270 069 023,25
Autres capitaux propres - Report à nouveau	10	-1 559 430 451,60	-1 559 430 451,60
Liaisons Inter-Unités			
Part de la société consolidante (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL CAPITAUX PROPRES I	8	766 379 278,61	8 010 351 775,45
<u>PASSIFS NON-COURANTS</u>			
Emprunts et dettes financières	11	4 217 296 451,45	3 975 621 451,45
Impôts (différés et provisionnés)	12	75 894 423,01	75 422 558,48
Autres dettes non courantes		289 945 037,10	620 174 836,20
Provisions et produits constatés d'avance		34 579 524,51	29 753 845,22
TOTAL PASSIFS NON COURANTS II		4 617 715 436,07	4 700 972 691,35
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	7 815 928 880,89	7 979 378 184,81
Impôts		876 700 229,81	1 415 579 693,21
Autres dettes	14	6 828 263 097,61	7 099 521 396,27
Trésorerie	15	70 409 246,62	73 243 975,54
TOTAL PASSIFS COURANTS III		15 591 301 454,93	16 567 723 249,83
TOTAL GENERAL PASSIF		20 975 396 169,61	29 279 047 716,63
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

TOUDERT Akli
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Clô Cénestel Bt. H N°: 130 REGHAIA - Alger

Comptes de Résultat

(par Nature)

Arrêté à : Clôture < Etat Provisoire >

Identifiant Fiscal : 000316076375349

Libellé	Not	Exercice	Exercice Précédent
Chiffre d'affaires	16	7 041 831 486,94	5 712 427 049,26
Variation stocks produits finis et en cours	17	-1 874 658 087,20	580 486 546,78
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE		5 167 173 399,74	6 292 913 596,04
Achats consommés	18	4 361 262 378,26	40 474 025,09
Services extérieurs et autres consommations	19	116 762 832,84	5 654 910 670,99
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE		4 478 025 211,10	5 695 384 696,08
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		689 148 188,64	597 528 899,96
Charges de personnel	20	211 927 415,78	210 162 315,15
Impôts, taxes et versements assimilés	21	140 749 255,08	156 711 850,43
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		336 471 517,78	230 654 734,38
Autres produits opérationnels		108 171 928,41	51 409 733,08
Autres charges opérationnelles		8 444 073,13	26 426 354,32
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	38 768 087,68	1 252 186 086,71
Reprise sur pertes de valeur et provisions	23	73 412 363,67	1 522 858 087,25
V. RESULTAT OPERATIONNEL		470 843 649,05	526 310 113,68
Produits financiers	24	13 554 652,88	216 088 665,22
Charges financières	25	398 517 420,91	448 245 235,41
VI. RESULTAT FINANCIER		-384 962 768,03	-232 156 570,19
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)		85 880 881,02	294 153 543,49
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		25 175 369,41	26 587 872,94
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		-69 821 991,55	-2 503 352,70
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 362 312 344,70	8 083 270 081,59
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 231 784 841,54	7 813 201 058,34
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		130 527 503,16	270 069 023,25
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		130 527 503,16	270 069 023,25
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
XI. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

TOUDERT Akil
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Cité Cénestal Bt. H N°: 130 REGHAIA - Alger

Bilan Actif

Arrêté à : Clôture < Etat Provisoire >

Identifiant Fiscal : 000316076375349

Libellé	Not	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net (N-1)
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>					
Ecart d'acquisition (ou goodwill)					
Immobilisations incorporelles		40 774 227.42	30 429 080.01	10 345 147.41	
Immobilisations corporelles	1	20 050 204 116.83	6 393 475 231.19	13 656 728 885.64	
<i>Terrains</i>		5 940 647 678.62	3 383 333.35	5 937 264 345.27	
<i>Bâtiments</i>		3 774 592 404.92	1 253 675 390.94	2 520 917 013.98	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		10 019 315 163.29	5 110 052 447.30	4 909 262 715.99	
<i>Immobilisations en concession</i>		315 648 870.00	26 364 059.60	289 284 810.40	
Immobilisations en cours		521 859 152.83		521 859 152.83	
Immobilisations financières	2	3 075 160 139.63	974 780 226.91	2 100 379 912.72	
<i>Titres mis en équivalence</i>		39 000 000.00		39 000 000.00	
<i>Autres participations et créances rattachées</i>		2 289 720 000.00	974 750 226.91	1 314 969 773.09	
<i>Autres titres immobilisés</i>					
<i>Prêts et autres actifs financiers non courant</i>		269 051 812.29	30 000.00	269 021 812.29	
<i>Impôts différés actif</i>		477 388 327.34		477 388 327.34	
TOTAL ACTIF NON COURANT		23 687 997 636.71	7 398 684 538.11	16 289 313 098.60	
<u>ACTIF COURANT</u>					
Stocks et encours	3	11 484 927 293.04	165 985 636.47	11 318 941 656.57	
Créances et emplois assimilés		23 415 295 875.30	1 331 162 479.56	22 084 133 395.74	
<i>Clients</i>	4	16 551 082 610.10	1 116 482 708.52	15 434 599 901.58	
Créances inter unités		0.00		0.00	
<i>Autres débiteurs</i>	5	4 991 529 098.57	214 679 771.04	4 776 849 327.53	
<i>Impôts et assimilés</i>	6	1 872 684 166.63		1 872 684 166.63	
<i>Autres créances et emplois assimilés</i>					
Disponibilités et assimilés	7	2 527 839 060.78	269 403.97	2 527 569 656.81	
<i>Placements et autres actifs financiers coura</i>		400 000 000.00		400 000 000.00	
<i>Trésorerie</i>		2 127 839 060.78	269 403.97	2 127 569 656.81	
TOTAL ACTIF COURANT		37 428 062 229.12	1 497 417 520.00	35 930 644 709.12	
TOTAL GENERAL ACTIF		61 116 059 865.83	8 896 102 058.11	52 219 957 807.72	


ALI BUNAG...
 Commissaire aux Comptes-Comptable Agréée
 AGREMENT N° 1844 / 03
 Rue de Chéraga, Loc N°11, Le Sékhem, Sétif
 Boulevard Mohamed Boudiaf, Dey Boudiaf, Alger

Bilan Passif

Arrêté à : Clôture < Etat Provisoire >

Identifiant Fiscal : 000316076375349

Libellé	Not	Exercice	Exercice Précédent
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital émis	9	5 145 350 000.00	
Actif repris par l'état		-697 132 996.82	
Capital non appelé			
Primes et réserves / (Réserves consolidées(1))		398 469 096.25	
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net / (Résultat net part du groupe (1))		-3 968 313 639.11	
Autres capitaux propres - Report à nouveau	10	-206 132 689.16	
Liaisons Inter-Unités		0.00	
Part de la société consolidante (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL CAPITAUX PROPRES I	8	672 239 771.16	
<u>PASSIFS NON-COURANTS</u>			
Emprunts et dettes financières	11	24 155 649 847.92	
Impôts (différés et provisionnés)	12	212 023 503.34	
Autres dettes non courantes		163 781 230.00	
Provisions et produits constatés d'avance		543 858 837.96	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS II		25 075 313 419.22	
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	7 442 157 959.75	
Dettes inters unités		0.00	
Impôts		3 562 503 675.25	
Autres dettes	14	15 179 966 299.97	
Trésorerie	15	287 776 682.36	
TOTAL PASSIFS COURANTS III		26 472 404 617.34	
TOTAL GENERAL PASSIF		52 219 957 807.72	
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			


ALI BOUACHIA Mohamed
 Commissaire aux Comptes-Comptable Agréé
 AGRÈMENT N° : 844 / 03
 Route de Chéraga, Lot n°11, Lotissement Amicah,
 Boulevard Mohamed Bouafia, Dely Brahim - Alger

Comptes de Résultat

(par Nature)

Arrêté à : Clôture < Etat Provisoire >

Identifiant Fiscal : 000316076375349

Libellé	Not	Exercice	Exercice Précédent
Chiffre d'affaire		10 993 922 504.77	
Chiffre d'affaire inter unités			
Variation stocks produits finis et en cours	17	1 302 691 730.70	
Production immobilisée		57 660 267.20	
Subventions d'exploitation		107 139.98	
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE		12 354 381 642.65	
Achats consommés		6 767 136 551.87	
Achats consommés inter unités			
Services extérieurs et autres consommations	19	3 720 345 362.10	
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE		10 487 481 913.97	
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		1 866 899 728.68	
Charges de personnel	20	3 916 949 006.66	
Impôts, taxes et versements assimilés	21	213 584 480.91	
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-2 263 633 758.89	
Autres produits opérationnels		171 995 229.50	
Autres charges opérationnelles		568 511 072.17	
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	1 355 558 268.67	
Reprise sur pertes de valeur et provisions	23	350 981 524.34	
V. RESULTAT OPERATIONNEL		-3 664 726 345.89	
Produits financiers	24	11 500 135.70	
Charges financières	25	532 883 941.13	
VI. RESULTAT FINANCIER		-521 383 805.43	
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)		-4 186 110 151.32	
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		10 000.00	
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		-217 806 512.21	
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		12 888 858 532.19	
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		16 857 172 171.30	
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		-3 968 313 639.11	
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-3 968 313 639.11	
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
XI. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

ALI BOUACHA Mohamed
Comptable aux Comptes
AGREMENT N° : 844 / 05
Route de Chénoua, Lot n°11, L'Espérance / Annaba
Annuaire National des Bénéficiaires, Des Intitulés et Des



Tables des matières

Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale	2
Chapitre 01: les sources de financement d'une entreprise	6
Introduction	6
Section 01 : l'autofinancement	6
1- la capacité d'autofinancement	7
1.1- Définition	7
1.2-Le calcul de la CAF	7
1.2.1- méthode soustractive	8
1.2.2- méthode additive	8
2- l'autofinancement	10
2.1- Définition	10
2.2- Calcul	10
2.3-Avantages et inconvénients de l'autofinancement	11
2.3.1- Avantage de l'autofinancement	11
2.3.2- Inconvénients de l'autofinancement	12
a- Au niveau de l'entreprise :	12
b- Au niveau de l'économie globale :	12
2.4-Type d'autofinancement	13
2.4.1- Autofinancement de maintien	13
2.4.2- Autofinancement d'expansion	13
2.5- Les composants de l'autofinancement	13
2.5.1- Les amortissements	14
2.5.2- Les provisions	15
2.5.3- Le résultat net de l'exercice	15
Section 02 : le financement par endettement	15
1-Le financement bancaire (crédit indivis)	15
1.1-Typologie de crédit :	16
1.1.1- Les crédits à moyen et long terme	16
1.1.2-Les crédits à court terme	16
a- La facilité de caisse	17
b- Le découvert bancaire	17

c- Le crédit de compagnie	18
d- L'escompte commercial.....	19
e- L'affacturage	20
1.2- Les modalités de remboursement d'un emprunt indivis	21
2- l'emprunt obligataire	22
2.1- Définition de l'emprunt obligataire.....	22
2.2- Formes d'emprunts obligataires.....	23
2.2.1- Dématérialisé	23
2.2.2- Matérialisé	23
2.3- Fonctionnement de l'emprunt obligataire	24
2.3.1- La valeur nominale de l'obligation	24
2.3.2- Le prix d'émission	24
2.3.3- La prime d'émission.....	24
2.3.4- Le taux d'intérêt nominal ou facial	24
2.3.5- Coupons.....	24
2.3.6- La durée de l'emprunt	25
2.3.7- La date de jouissance	25
3- Le crédit-bail	25
3.1- Définition.....	25
3.2- Les parties du contrat	25
3.3- Typologie du crédit-bail.....	26
3.3.1- Le crédit-bail immobilier.....	26
3.3.2- Le crédit-bail mobilier	27
3.4- Les avantages et les inconvénients du crédit-bail.....	27
3.4.1- Les avantages du crédit-bail.....	27
3.4.2 - Les inconvénients	28
Section 03 : L'ouverture du capital	28
1- Le capital investissement	29
1.1- Définition.....	29
1.2- Types de capital-investissement et cycle de vie de l'entreprise	29
1.2.1- Le capital-risque.....	29
1.2.2- Le capital-développement.....	29
1.2.3- Le capital-transmission (LBO).....	30
1.2.4- Le capital-retournement	30
1.3- Avantages et inconvénients du capital-investissement.....	30
1.3.1- Les avantages du capital-investissement	30

1.3.2- Les inconvénients du capital-investissement.....	31
2-Augmentation du capital (nouveaux actionnaires)	31
2.1-Financement par émission d’actions	31
2.2-Financement par conversion des dettes de la société	32
Conclusion.....	32
Chapitre 02: les opérations de restructuration et leurs effets sur l'entreprise.....	35
Introduction	35
Section 01 : la restructuration des entreprises.....	35
1-Définition de la restructuration	35
2- Les phases de la restructuration	37
2.1- La phase d’éveil de la restructuration d’entreprise.....	37
2.2- L’annonce (interne et externe) lors de la restructuration d’entreprise	37
2.3- La phase de désintégration lors de la restructuration d’entreprise	37
2.4- La phase de reconstruction lors de la restructuration d’entreprise	37
2.5- La phase d’intégration lors de la restructuration d’entreprise	38
3- Les causes de la restructuration de l’entreprise en difficulté.....	38
4- Les formes de restructuration.....	39
4.1- Une fusion	39
4.1.1- Définition de la fusion	39
4.1.2- Types de fusion	40
4.1.3- Intérêts de la fusion.....	40
4.1.4- Les conséquences d’une opération de fusion	41
4.2- Une scission.....	41
4.3- Effet de la fusion ou de la scission.....	42
4.3.1- Effets à l’égard des dirigeants.....	42
4.3.2- Effets à l’égard des associés.....	43
4.3.3-- Effets à l’égard des salariés.....	43
4.3.4- Effets à l’égard des tiers	43
Section 02 : quelques équilibres du diagnostic financier	44
1- Le fonds de roulement FR	44
1-1- Définition :	44
1.2-Calcul	44
1.2.1- Par le haut du bilan.....	44
1.2.2- Par le bas du bilan.....	45
1.3- Appréciation du FR	46
1.4- Interprétation du FR	46

1.4.1- Si $FR > 0$	46
1.4.2- Si $FR = 0$	46
1.4.3- Si $FR < 0$	47
2- Le besoins en fonds de roulement	47
2.1-Définition.....	47
2.2- Calcul	47
2.2.1- Le besoins en fonds de roulement d'exploitation	47
2.2.2- Le besoins en fonds de roulement hors exploitation	48
2.3- La signification du BFR.....	49
2.3.1- $BFR > 0$	49
2.3.2- $BFR < 0$	49
2.3.3- $BFR = 0$	49
3- La trésorerie nette.....	49
3.1-Définition.....	49
3.2-Calcul	49
3.3-Les éléments constituent la trésorerie	50
3.3.1- Trésorerie d'actif :	50
3.3.2 Trésorerie passif :	50
3.4- L'interprétation des situations de la trésorerie	50
3.4.1- $TN > 0$	50
3.4.2- $TN < 0$	51
3.4.3- $TN = 0$	52
3.5- L'importance de la TN	52
Section 03 : Analyse des performances financières de l'entreprise	53
1- Les indicateurs d'activité.....	53
1.1- Analyse de la production de l'exercice	53
1.2- Analyse de la marge commerciale (Mc)	54
1.3-Analyse de la valeur ajoutée.....	55
1.3.1- Définition de la VA.....	55
1.3.2- Calcul de la valeur ajoutée	55
1.3.3-Quelques ratios de la valeur ajoutée.....	56
1.4- Analyse du chiffre d'affaire	57
2-Les indicateurs de résultat	57
2.1- Excédent brut d'exploitation.....	58
2.2-Les résultats de l'entreprise	59
2.2.1- Résultat d'exploitation.....	59

2.2.2-	Le résultat courant avant impôts RCAI.....	60
2.2.3-	Le résultat exceptionnel (R.Exc).....	60
2.2.4-	Le résultat net (RN)	60
3-	Analyse de la rentabilité par la méthode des ratios	61
3.1-	Les marges d'exploitation	61
3.2-	Analyse de la rentabilité économique	62
3.3-	Analyse de la rentabilité financière	62
	Conclusion.....	63
	Chapitre 03 : EPE BATIMETAL comme illustration des développements théoriques	65
	Introduction	65
	Section 01 : Présentation de l'EPE BATIMETAL	65
1-	Présentation de l'EPE BATIMETAL.....	65
2-	Les activités de l'entreprise et ses principaux clients.....	66
	Section 02 : La restructuration de l'EPE BATIMETAL	67
1-	Les causes de la restructuration de l'EPE	68
02 -	Les étapes suivies pour la restructuration	69
03-	Les méthodes d'évaluation utilisées.....	70
	Section 03 : mesure de l'effet de la restructuration sur l'EPE	71
1-	Les ratios de structure	71
1.1-	Le fond de roulement.....	74
1.2-	Le besoin en fonds de roulement.....	75
1.2.1-	Le calcul du BFR.....	75
1.2.2-	L'analyse du BFR.....	76
1.3-	La trésorerie	76
2-	les indicateurs de performance financière	78
2.1-	La production (X).....	78
2.2-	La valeur ajoutée.....	79
2.3-	L'excédent brut d'exploitation.....	80
3-	les résultats de l'entreprise.....	82
3.1-	Le résultat opérationnel.....	82
3.2-	Le résultat courant avant impôts.....	83
3.3-	Le résultat net.....	84
4-	analyse par les ratios.....	85
4.1-	La marge d'exploitation	85
4.2-	La rentabilité économique.....	87
4.3-	La rentabilité financière	87

Conclusion	88
Conclusion générale	90
Bibliographie	93
Liste des tableaux	95
Liste des graphes	97
Annexes	99
Table des matières	107

Résumé :

L'entreprise, étant une entité de production de biens et de services L'entreprise, lors de son activité a besoins de fonds nécessaires à son financement. Elle se finance elle-même grâce à l'autofinancement, ou bien elle fait recours au financement bancaire ou à l'ouverture du capital, Si ces sources ne sont pas suffisantes pour sa croissance, l'entreprise peut recourir à la restructuration, qui est un moyen d'organiser les métiers, de créer des emplois et de consolider sa place sur le marché. Pour définir la place d'une entreprise sur un marché, l'analyse financière utilise divers ratios et indicateurs

L'entreprise fait recours à plusieurs sources de financement tel que:

- L'autofinancement qui est le flux de fonds qui représente le surplus monétaire potentiel dégagé par l'entreprise
- Le financement par endettement soit par le financement bancaire à travers le financement bancaire sous forme de crédit à LMT ou des crédits à CT ou par un emprunt obligataire ou par le crédit-bail
- Et l'ouverture du capital il peut se faire soit par l'émission d'actions soit avec la conversion de dettes

Les indicateurs de performance :

- indicateurs d'équilibre: FR BFR TN
- les indicateurs de performance: par les indicateurs d'activité tels que la X la VA et l'EBE, les résultats et les rentabilités

Pour des besoins de croissance, les entreprises font recours à la restructuration qui est: L'ensemble des opérations qui visent à donner une nouvelle structure, une nouvelle organisation. Elles peuvent concerner un secteur industriel, un espace urbain, une entreprise ou encore un endettement

Mots clés :

Sources de financement, restructuration, équilibres financiers rentabilité résultats